

BULLETIN
DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA

**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce
et de l'Industrie le 20 août 1886.

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (CANADA)

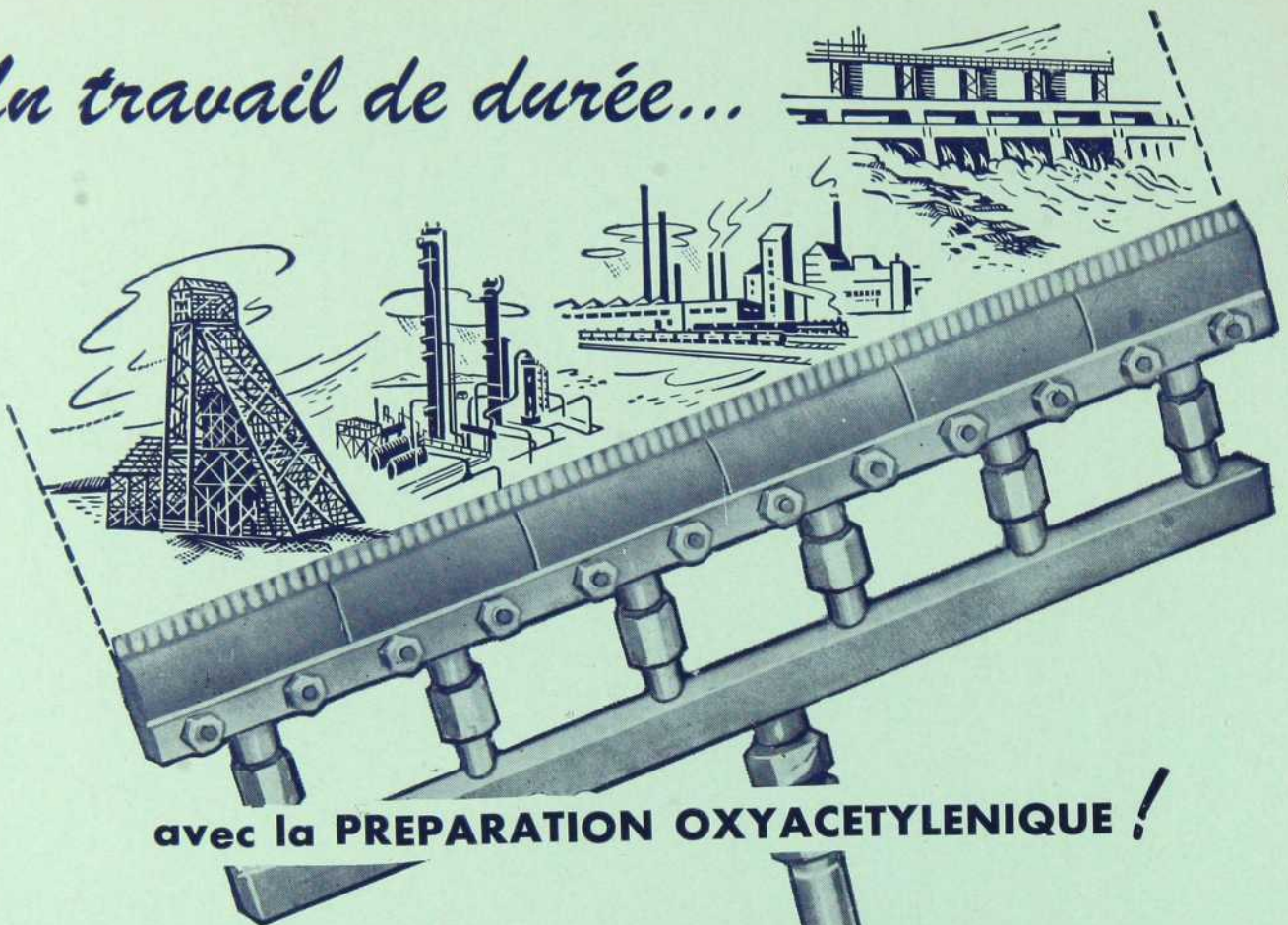
Téléphone : PLateau 9420

Adresse télégraphique : "GALLIA, MONTRÉAL"

BUREAU DE PARIS (France)

4, Place de l'Opéra - Téléphone : OPÉRA 08-09

Un travail de durée...

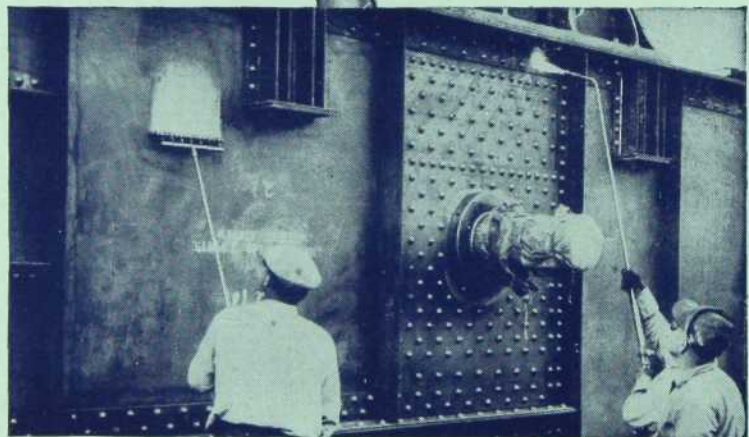


avec la PREPARATION OXYACETYLENIQUE !

**SIMPLE,
EFFICACE,
ÉCONOMIQUE**

Pour les travaux d'entretien dans les mines, les usines, les chantiers maritimes, les centrales électriques, les barrages, les ponts — de fait, partout où une structure d'acier est exposée à l'humidité, à la vapeur, à la fumée, etc. — la PREPARATION OXYACETYLENIQUE est la méthode la plus moderne de nettoyage ou de préparation des surfaces d'acier pour le peinturage.

Une flamme oxyacétylénique intense enlève la vieille peinture, la saleté, la rouille, décolle les écailles, les darts, les boursoffures, chasse l'humidité. Il en résulte une surface parfaitement propre et sèche, formant un fond idéal pour la peinture et assurant une protection plus durable. L'outillage est standard, portable et flexible.



Brûlage de la Peinture et Traitement de la Surface

Les surfaces planes sont traitées avec des buses ordinaires qui forment une rangée de petites flammes rapprochées comme les poils d'un pinceau. Il est possible de nettoyer de huit à quinze pieds linéaires à la minute avec de telles buses. Pour les coins, les têtes de rivets, les raccords et autres projections, une buse ronde ordinaire est employée.

L'opération est simple et n'exige que l'emploi d'un chalumeau oxyacétylénique et d'une brosse en fil de fer pour enlever les déchets. Ce procédé s'applique aux nouvelles comme aux vieilles structures. Son efficacité et son économie ont déjà été prouvées sur de nombreux genres de structures dans l'industrie en général.

Pour plus amples détails ou pour démonstrations,
veuillez communiquer avec une de nos succursales.

Canadian LIQUID AIR Company
LIMITED

St. John's, Nfld. - Sydney - Halifax - Moncton - Quebec - Montreal - Toronto - Hamilton - London
Windsor - Winnipeg - Regina - Saskatoon - Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria

BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

MONTREAL

JUILLET 1949

No 514

Situation économique au Canada

L'indice du coût de la vie monte légèrement entre le 1er avril et le 2 mai passant de 159.3 à 159.5. Ceci est attribuable à la hausse des produits alimentaires lesquels gagnent 1 point, mais demeurent plus bas qu'en octobre 1948 (199.5 — 205.4).

Cette progression des produits alimentaires est d'ailleurs en partie compensée par la descente de l'indice des combustibles.

La moyenne de mai des prix de gros des matériaux industriels fléchit brusquement de 4 points. Toutefois, les prix de gros des produits agricoles sont à la hausse passant de 147.3 en avril à 147.6 en mai.

La main d'oeuvre canadienne est estimée au 5 mars à 4,893,000 personnes. Elle était de 4,706,000 en mars 1947. Le nombre des chômeurs atteint 199,000 soit 4.1% et est surtout d'ordre saisonnier.

Bourses et crédits

Une baisse des valeurs cotées aux bourses de Montréal et de Toronto annoncée à la fin du mois de mai, en même temps que la baisse qui s'est manifestée à Wall Street, s'est poursuivie au cours de la première quinzaine de juin. Les valeurs de métaux de base ont atteint leur point le plus bas depuis octobre 1946. Au cours de la séance du 13 juin à Toronto on a enregistré pour les valeurs industrielles 9 actions en progrès, 71 en perte, 58 inchangées. Pour les mines, 16 en hausse, 85 en baisse et 40 inchangées. Pour les métaux de base 1 en hausse, 27 en baisse, et 3 inchangées. Pour les pétroles de l'Ouest 1 en hausse, 22 en baisse, et 2 inchangées.

D'une manière générale au cours du mois de mai les transactions sur les valeurs industrielles et minières à la bourse de Montréal furent beaucoup moindres que durant le cours du même mois en 1948.

SOMMAIRE

	PAGE
Situation économique au Canada	1
Situation économique en France ..	7
Diminution de valeur du dollar canadien	13
Levée de restrictions à l'importation	15
Relations financières avec le Canada	17
L'industrie chimique canadienne	18
Modernisation de l'industrie textile canadienne	20
Le problème de l'or russe	21
Investissements au Canada	24
L'industrie mécanique française ..	25
Prix et production en France et au Canada	27
Renseignements utiles	28
Liste des membres	29

L'indice du cours des actions ordinaires des portefeuilles reste faible (105.4 avril, 103.1 mai, moyenne 1935 : 100). La moyenne mensuelle de cet indice n'a cessé de diminuer depuis novembre 1948 (117.8) le maximum, 120.3, ayant été atteint en juin 1948. De même le cours des actions minières est à la baisse et tombe de 84.9 en avril à 80.4 en mai. Cette marche vers la baisse se fait particulièrement sentir dans les bas métaux. L'indice passe de 110.2 en avril à 103.3 en mai, conséquence de la baisse des prix du zinc dont le niveau se trouve maintenant ramené au-dessous du prix "contrôlé" en vigueur le 22 janvier 1947.

L'indice du prix de 25 titres aurifères sélectionnés oscille dans une marge beaucoup plus étroite, la moyenne hebdomadaire de mai est en régression de 2.9 points sur avril (69.4 contre 72.3), mais demeure supérieure à celle enregistrée dans le courant du premier trimestre.

La Canadian Exporters' Association avait demandé dans son rapport au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour prévenir la perte de marchés extérieurs. M. Howe a répondu que cette disparition partielle de la clientèle du Canada résulte du manque d'équilibre entre les achats et les ventes des nations appartenant à la zone dollar. Le Ministre n'accepte pas d'accorder de nouveaux crédits à long terme, comme l'avait suggéré la Canadian Exporters' Association. "Ces crédits, dit-il, il faudrait les consentir sans délai et sans date d'échéance vraiment définie. Pour faire crédit, une nation doit posséder une balance commerciale favorable. Il est encore trop tôt pour prédire exactement quelle sera cette balance pour l'année courante, étant donné qu'elle dépend surtout de l'importance des récoltes agricoles du Canada."

M. Howe note toutefois que puisque certains pays semblent prêts à courir le risque d'augmenter encore leurs dettes envers le Canada, il n'est pas interdit aux banques privées canadiennes d'aider à financer des exportations vers ces pays, même au moyen de crédits à long terme. L'autorisation du Foreign Exchange Control Board est naturellement nécessaire, mais dans tous les cas de bonne foi, une telle autorisation est facilement accordée.

M. Howe a refusé également la proposition de la Canadian Exporters' Association recommandant que le Foreign Exchange Control Board modifie sa réglementation pour permettre que les dollars canadiens soient acceptés en paiement d'exportations dans toutes les parties du monde, même dans la zone dollar U.S.A.

"Si ces modifications étaient apportées, dit M. Howe, on aboutirait à ce que la valeur officieuse des dollars canadiens entre les mains de personnes non résidentes soit immédiatement portée à une valeur presque égale à la parité officielle. De la sorte l'étranger emploierait une somme accrue de dollars canadiens pour solder ses achats au Canada. Le volume réel des exportations canadiennes n'en serait pas augmenté, mais au lieu de recevoir des devises étrangères pour ses exportations, nous ne ferions que permettre la liquidation du capital étranger au Canada. M. Howe admet avec la Canadian Exporters' Association qu'il serait utile de voir les Etats bénéficiaires du Plan Marshall accepter les dollars canadiens apportés par les touristes de ce pays. Le

gouvernement a déjà fait connaître qu'il était désireux de s'entendre sur ce point, ce qui est d'ailleurs fait depuis le 18 mai en ce qui concerne la France."

Enfin, M. Howe a dit qu'il n'acceptait pas les déclarations tendant à faire croire que le Canada est sur le chemin de la ruine. "Nos exportations, a-t-il dit, se maintiennent mieux que celles de la plupart des autres pays."

Faillites commerciales

Les faillites commerciales en janvier 1949 s'établissent à 97. Elles sont respectivement de 93 et 80 en février et mars, ce qui donne un total trimestriel de 270, le plus élevé depuis le premier trimestre de 1941 où le nombre de faillites avait atteint 294. Après 1941, les faillites du premier trimestre de chaque année diminuent graduellement pour n'atteindre que 54 en 1946. Depuis lors, la tendance a été dans une direction contraire, le nombre de faillites durant le premier trimestre de 1947 s'établissant à 120 et, durant celui de 1948, à 203.

Les faillites sont plus nombreuses que durant le premier trimestre de l'année antérieure dans les quatre principaux groupes économiques, le groupe du commerce étant en tête avec 93. C'est là une augmentation de 26, ou de 44.9 p. 100, sur le total de 67 en 1948. Le groupe des manufactures vient ensuite avec 57 faillites au regard de 39 au cours du premier trimestre de 1948. Dans le groupe des services, les faillites passent de 42 dans les trois premiers mois de 1948 à 51 durant la même période de la présente année. Le groupe "divers", qui comprend les entreprises de construction et de transport, déclare 48 faillites au regard de 30 l'année précédente, tandis que les faillites non classées par groupes d'industries sont de 21 comparativement à 25.

Bien qu'à l'analyse il soit constaté que le passif des établissements insolubles est plus élevé que durant les mêmes périodes de toute autre année depuis 1936, il ne faut pas oublier que, depuis, les prix et les valeurs ont considérablement augmenté. Ainsi, bien que le total de 4,196,000 dollars du premier trimestre de 1949 soit comparable en chiffres absolus à celui de 4,484,000 durant la même période de 1936, sur la base des prix et des valeurs de 1936 les chiffres de 1949 se trouveraient très sensiblement réduits.

Indice de l'activité industrielle

L'indice de l'activité industrielle au Canada — établi par la Banque Canadienne du Commerce — révèle une augmentation au cours du mois de mai où il a atteint 159 (base 1937=100). L'indice était également à 159 au cours de mai 1948. Les variations enregistrées dans les différents secteurs industriels ont été assez différentes. Des gains sensibles ont été enregistrés par les indices de l'industrie des boissons, de la pulpe et du papier et des métaux non métalliques. Les industries de l'automobile, des produits chimiques sont demeurées au même niveau que le mois précédent alors que les industries du bois, du fer, de l'acier et des métaux non ferreux ont montré un certain déclin. L'indice de l'emploi selon la même Banque après avoir montré un gain sensible au cours du mois de mars enregistre une diminution sensible en avril.

Indice de la production industrielle

1937=100

	Mai 1949	Avril 1949	Mai 1948
Produits alimentaires	136	131	155
Produits textiles, souliers	134	138	135
Pâte de bois, papier	113	110	111
Produits du bois	117	119	115
Industrie de l'automobile	212	212	210
Fer, acier	211	213	197
Lourd	256	255	225
Moyen	165	170	166
Léger	202	209	194
Métaux non ferreux	204	206	203
Métalloïdes	178	161	187
Produits chimiques	143	143	135
Divers	118	118	117
Indice général	159	158	159

En raison de l'abondance générale des tissus l'industrie textile canadienne est l'objet d'une concurrence plus vive de la part de ses membres et des producteurs étrangers, a déclaré M. W. J. Hicks, Président de l'Institut de la Soie et de la Rayonne, devant l'assemblée annuelle de l'Institut. Pour M. Hicks l'industrie canadienne peut se prémunir contre le risque d'une régression sérieuse en augmentant son rendement et en fabriquant des marchandises nouvelles d'un attrait plus grand et de plus haute qualité.

En 1948, 131,000,000 de yards de tissus de rayonne ont été mis en vente sur le marché canadien. L'augmentation tenait en partie à une production nationale plus élevée mais aussi à de constantes importations, accompagnées d'une baisse des exportations canadiennes. Avec une telle quantité de marchandises disponibles le point de saturation du marché est presque atteint pour les articles de consommation courante.

"Nous avons dû nous accommoder, a ajouter M. Hicks, d'une situation exceptionnelle mais transitoire. De fortes quantités de textiles nous arrivaient d'Angleterre, exemptes de tous droits de douane, ainsi que des Etats-Unis à la faveur de droits de douane réduits et de contingents augmentés. L'Angleterre fait porter une trop grande partie de son effort sur les textiles : c'est de cette source que lui vient près de la moitié de ses dollars canadiens. Quant aux producteurs américains qui disposent de quantités de marchandises importantes et qui sont aux prises avec une forte réduction de prix, ils déversent leur production de ce côté-ci de la frontière."

M. Hicks ne croit pas que les exportations anglaises et américaines vers le Canada diminuent à la suite du rétablissement des droits de douane, le 1er juillet.

La mobilisation industrielle

La première réunion du comité conjoint de mobilisation industrielle était fixée au 1er juin à Washington. Les représentants du Canada, MM. S. D. Pierce, sous-ministre adjoint du Commerce, et Harry J. Carmichael, président de la Commission Canadienne de Défense Industrielle, devaient exposer à leurs collègues américains les points suivants :

1°—Le Canada est en mesure de fabriquer les produits ouverts et semi-ouverts. Il ne doit pas être considéré uniquement par les Etats-Unis comme fournisseur de matières premières. Il faut établir des plans qui permettront au Canada d'intervenir comme puissance industrielle dans la production destinée à la défense internationale.

2°—Le Canada veut aussi qu'on prenne des engagements définis en matière de production d'équipements défensifs si les Etats-Unis mettent à exécution leur projet d'armer l'Europe occidentale. En même temps le Canada ne veut pas avoir à produire des armes sans paiement.

3°—La standardisation de l'outillage industriel entre les deux pays sera nécessaire pour la bonne marche de cette production. Présentement le Canada n'a conclu qu'un accord avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sur la standardisation des boulons et écrous.

4°—Le Canada est disposé à accepter plus de modèles de production américains, outils et matrices des Etats-Unis qu'il n'en accepte du Royaume-Uni, si les Américains veulent se prêter au désir canadien de participer aux fabrications internationales défensives.

Il semble que les représentants américains doivent demander au Canada de prendre des engagements sur la livraison en cas de guerre de produits comme le nickel, l'amiant, le cuivre et le zinc. Le comité dressera probablement un plan de mobilisation industrielle en cas de guerre.

Commerce extérieur en avril

Les importations canadiennes de biens de consommation en provenance de tous les pays (excepté l'or) sont évaluées à 242,700,000 dollars au regard de 235,900,000 le mois précédent et 226,700,000 le mois correspondant de l'année dernière. La valeur cumulative totale des importations des quatre premiers mois de la présente année est de 908,400,000 dollars au regard de 812,100,000 en 1948, augmentation d'une année à l'autre de 11.9 p. 100. A ce sujet, il faut remarquer qu'en 1948 les importations en provenance des Etats-Unis et des autres pays de la zone du dollar étaient frappées de dures restrictions. Celles-ci ont été en majeure partie abolies ou adoucies depuis la fin de 1948.

Les exportations domestiques à tous les pays sont évaluées à 237,800,000 dollars comparativement à 216,800,000 en mars et 212,300,000 en avril 1948. La valeur cumulative totale des exportations de produits domestiques au cours des quatre premiers mois de la présente année est de 896,600,000 dollars au regard de 884,400,000 au cours de la même période de l'année précédente. L'augmentation de 1949 sur 1948 est de 12,200,000 ou 1.4 p. 100.

D'après les chiffres ci-dessus, il sera constaté que les achats canadiens de marchandises étrangères sont plus élevés de 4,900,000 dollars que les exportations de produits domestiques en avril 1949. Toutefois, au cours du mois, le Canada a réexporté des biens étrangers dont la valeur paraît sous "importations pour la consommation" et non sous "exportations domestiques" et s'établit à 2,500,000 dollars. La balance défavorable nette du commerce est donc de 2,400,000 durant le mois. Les chiffres comparatifs pour les quatre premiers mois de la présente année indiquent une

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE



NEW YORK • PLYMOUTH • LE HAVRE

20 août - "ILE DE FRANCE"
 23 août - "DE GRASSE"
 7 septembre - "ILE DE FRANCE"
 17 septembre - "DE GRASSE"

MONTREAL • QUEBEC • HALIFAX • LE HAVRE

vers 13 août - "ROUEN"

Service de fret mensuel

AGENTS: Furness, Withy & Co. Ltd, Montréal

Renseignements auprès des agences de tourisme, ou de

French Line

1196 Place Phillips - Montréal



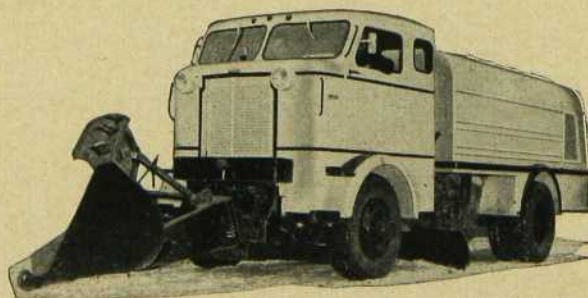
SICARD

*l'équipement idéal
 au service du public*

Chasse-neige SNOW MASTER Junior Arrosoir MASTER FLUSHER
 Camion à ordures SANIVAN Chasse-neige SNOW MASTER
 Camions SICARD avec traction 2 roues et traction 4 roues

SICARD, INC.

2055 RUE BENNETT • MONTRÉAL



balance défavorable brute de 11,800,000 dollars et, compte tenu des réexportations de biens étrangers d'une valeur de 8,800,000, une balance nette de 3 millions. En avril 1948, la balance défavorable nette était de 11,600,000 et, au cours des quatre premiers mois de la même année, une balance favorable de 83,400,000 était enregistrée. Les importations en provenance de l'Union Française accusent une augmentation en valeur :

1°—Importations canadiennes en provenance de l'Union Française

	Cinq premiers mois	
	1948	1949
	(en milliers de dollars)	
FRANCE (Métropole)	4.521	5.522
Afrique Française	—	11
Ets de l'Océanie	—	3
Antilles Françaises	45	3
Madagascar	22	8
St-Pierre et Miquelon	1	6
Maroc	31	62

2°—Exportations canadiennes vers l'Union Française

	Quatre premiers mois	
	1948	1949
	(en milliers de dollars)	
FRANCE (Métropole)	19.553	11.483
Afrique Française	1.339	1.604
Ets de l'Inde et Indochine	233	84
Guyane Française	56	—
Ets de l'Océanie	13	83
Antilles Françaises	313	14
Madagascar	333	21
St-Pierre et Miquelon	311	305
Maroc	344	365

Les importations en provenance du Royaume-Uni en avril dernier sont évaluées à 30,100,000 comparativement à 28,300,000 en mars et 24,600,000 en avril 1948. Le total cumulatif des quatre premiers mois de la présente année est de 106,800,000 et celui de la même période l'année dernière, de 85,700,000. Les chiffres démontrent que, d'une année à l'autre, les importations en provenance du Royaume-Uni ont augmenté d'environ 24.6 p. 100.

Les exportations au Royaume-Uni sont évaluées à 63 millions au regard de 39,500,000 en mars et 44,400,000 en avril 1948. Le total cumulatif est de 202,500,000 en 1949 et 220,100,000 en 1948. Les expéditions canadiennes au Royaume-Uni diminuent donc d'environ 8.0 p. 100 au regard du total de 1948.

Comme résultat de l'augmentation des expéditions britanniques au Canada et de la diminution de nos exportations, la balance commerciale cumulative du Canada au cours des quatre premiers mois de 1949 est de 96,600,000 dollars comparativement à 134,800,000 en 1948.

Environ 60 p. 100 du commerce extérieur du Canada en avril dernier prend la forme d'échange de biens avec les Etats-Unis. Nous avons importé de ce pays pour 177,300,000 dollars ou 73 p. 100 de toutes les importations en

avril, comparativement à 169 millions en mars et 159,500,000 en avril l'année dernière. Les exportations aux Etats-Unis s'élèvent à 110,700,000 ou 46 p. 100 du total en avril, 122,400,000 en mars et 109,200,000 en avril 1949. La balance défavorable cumulative du commerce pour les quatre premiers mois passe de 155,900,000 en 1948 à 197,900,000 en 1949. Ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, il est très évident que l'abolition ou le relâchement des restrictions sur les importations en provenance des pays de la zone du dollar et les voyages plus nombreux des Canadiens aux Etats-Unis sont parmi les principales raisons de l'augmentation de la balance défavorable du commerce.

Etat des cultures

L'estimation faite par le Bureau le 21 juin de l'état des cultures dans l'Ouest indique des améliorations dans plusieurs régions grâce aux pluies récentes. Il y a cependant encore des régions où, pour enrayer la grave détérioration des cultures, il faudrait de la pluie sans plus tarder. A ce point de vue, c'est le Manitoba qui semble être le mieux partagé. On signale de la plupart des régions que les conditions se sont améliorées au point où, dans la majorité des cas, l'on compte sur une récolte excellente. Les pluies récentes ont aussi tenu les sauterelles en respect dans les régions infestées et ont permis de poursuivre avec succès les travaux de vaporisation.

Production métallique

La production d'or durant le mois d'avril s'élève à 325,200 onces d'or fin, diminution de 7 p. 100 au regard du maximum de l'année atteint en mars avec 342,700 onces. Toutefois, le chiffre d'avril 1949 est d'environ 14 p. 100 plus élevé que celui du mois correspondant l'année dernière, lequel s'établissait à 286,100 onces. La production des quatre premiers mois de l'année s'élève à 1,284,500 onces comparativement à 1,108,800 onces au cours de la même période l'année précédente.

La production d'avril par province et territoire est la suivante, les chiffres du même mois l'année dernière étant entre parenthèses : Ontario, 187,400 onces (172,400); Québec, 78,300 (64,100); Colombie-Britannique, 24,600 (26,500); Territoires du Nord-Ouest, 17,600 (7,000); Manitoba et Saskatchewan, 17,400 (15,800); Yukon, néant (91); Nouvelle-Ecosse, néant (1).

La production de cuivre neuf se poursuit au même rythme élevé établi au cours des premiers mois de l'année; elle s'élève à 22,400 tonnes en avril. C'est le tonnage mensuel le plus considérable enregistré depuis janvier 1944. Au cours des quatre premiers mois de l'année, la production totale s'établit à 86,800 tonnes comparativement à 81,600 tonnes au cours de la même période en 1948.

La production de nickel en avril fléchit à 10,600 tonnes de 21,600 qu'elle était en mars et de 13,200 tonnes au cours du mois correspondant l'année dernière. La production cumulative des quatre mois terminés avec avril est cependant un peu plus élevée qu'au cours de la même période l'année dernière; elle s'établit à 45,300 tonnes au regard de 44,100 en 1948.

Commerçants Étrangers

La Banque Royale du Canada offre des services spécialisés d'un intérêt particulier aux importateurs et exportateurs ainsi qu'à ceux qui cherchent une expansion de leurs affaires au Canada ou dans l'hémisphère occidental. En voici quelques-uns :

- 1 Renseignements sur le commerce et les crédits sur une base internationale ;
- 2 Assistance dans l'établissement de relations commerciales avantageuses ainsi que la recherche d'emplacements pour l'érection d'usines ou de manufactures, en particulier au Canada, aux Antilles et en Amérique Centrale et en Amérique du Sud ;
- 3 Coopération entière pour l'établissement "sur place" d'études du marché ;
- 4 Toutes facilités pour le financement d'importations et d'exportations, pour le transfert de fonds et le recouvrement de comptes dans le monde civilisé.

BUREAU A PARIS : 3, rue Scribe, Paris, France

**LA
BANQUE
ROYALE
DU CANADA**

Plus de 720 succursales au Canada, à Cuba, à Haïti, à Porto-Rico, en République Dominicaine, aux Antilles, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud... Siège Social à Montréal... Agences et bureaux à New-York, à Londres et à Paris... Correspondants dans le monde entier.

LEVAL & CIE

(Canada)
Limitée

Bank of Nova Scotia Building
Montréal

★

Correspondant de
LOUIS DREYFUS & CIE
PARIS

Charles Le Borgne

AGENCES INDUSTRIELLES

1487, rue de la Montagne

Montréal

MA. 4304

● Situation économique en France

Vue d'ensemble et perspectives

Sur le plan international, d'importants événements se sont succédés. Du point de vue économique, on observe dans de nombreux pays un ralentissement de l'activité et une baisse des prix; la régression saisonnière du chômage est cependant souvent nette.

En France, l'indice de la production industrielle continue sa progression et il a dépassé le niveau de 1929, année de production maxima; les progrès sont cependant très différents selon les branches industrielles et la structure économique a varié depuis vingt ans. Cette évolution peut paraître en contradiction avec le phénomène déjà signalé d'une certaine mévente dans le commerce. Il faut considérer cependant que les prix étaient en hausse continue depuis 1935 et que la suppression de ce stimulant ne peut s'effectuer sans perturbations.

La moitié d'une année s'est écoulée depuis l'arrêt de la hausse des prix. Un certain nombre de paliers s'étaient déjà produits au cours des années précédentes mais aucun n'est comparable en durée.

L'inflation a été stoppée, sinon définitivement jugulée, et la question qui se pose est de savoir si certains symptômes indiquent pas le début d'une dépression économique.

Le chômage est encore très faible par rapport à l'avant guerre, et il en est de même pour les faillites et liquidations judiciaires, bien qu'il se soit créé un nombre considérable de commerces depuis quelques années. Une enquête effectuée au mois d'avril auprès de quelques entreprises industrielles et commerciales réparties dans les diverses branches d'activité, a montré que la mévente ne touchait pas à un même degré les entreprises et que néanmoins la baisse du chiffre d'affaires de février à mars était sensible dans près de la moitié des entreprises consultées.

Par ailleurs, le resserrement des trésoreries des entreprises semble assez généralisé et les délais de paiement se sont allongés dans presque tous les cas. Les divers taux d'intérêt sont en augmentation depuis le début de l'année, mais aucune prévision à long terme ne semble réalisable; la lutte contre l'inflation a pu entraîner quelques réajustements et difficultés passagères, de même que les récessions étrangères ont pu avoir une certaine influence. A défaut de jugement précis, il semble que l'on doive examiner les facteurs favorables et défavorables susceptibles d'agir présentement.

Certes, les facteurs défavorables sont encore nombreux et parmi eux, il est possible de citer sommairement :

- Les aléas de la production agricole et du remplissage des réservoirs hydroélectriques;
- La mévente dans certains commerces;
- Les stockages spéculatifs en attente de hausse de certains prix encore taxés;

- Le déséquilibre de la balance des paiements;
- La méfiance de certains milieux dans la monnaie (néanmoins en atténuation);

- Au titre des finances publiques, des dépenses supplémentaires (S.N.C.F., Indochine).

Mais il faut faire état de nombreux facteurs favorables :

- L'approvisionnement alimentaire est satisfaisant et les disponibilités en biens ont dépassé le niveau d'avant guerre, le rationnement a pu être supprimé pour de très nombreux produits;

- La production industrielle, loin de se ralentir, a accentué ses progrès et l'indice a atteint le niveau de 1929, qui était l'année de production maxima;

- La productivité du travail s'améliore;

- Les exportations vers l'étranger sont en progrès et le tourisme étranger en France est en plein développement;

Les prix et les salaires sont stables; les prix noirs ont disparu;

- La tenue du franc sur le marché des changes est bonne.

Ce tableau fait ressortir les changements profonds survenus dans la situation économique depuis un an.

Dans les paragraphes ci-après, nous examinerons :

- Prix — Monnaie — Activité économique;
- Economie en nature (Agriculture — Industrie);
- Commerce extérieur.

Les prix

A) Prix de gros

Le premier indice qui ait été en baisse est celui des prix de gros des produits alimentaires en décembre 1948, baisse qui entraînait celle de l'indice général des prix de gros. Par rapport aux maximum atteint en novembre, la baisse de l'indice général est de l'ordre de 6% et celle des produits alimentaires de 17%. En ce qui concerne les produits industriels, les maxima ont été atteints en janvier pour les matières premières et en février pour les produits demi-finis, ainsi que pour l'indice d'ensemble des produits industriels. Depuis ces maxima, les baisses intervenues sont de l'ordre de 4% pour les matières premières, de 2% pour les produits demi-finis et l'indice d'ensemble des produits industriels.

En ce qui concerne l'évolution générale des prix, il est également à remarquer que la hausse est continue depuis 1935; elle s'est poursuivie jusqu'en 1948 si l'on considère la moyenne d'années. D'ailleurs, malgré les baisses intervenues, sauf en ce qui concerne l'indice des prix de gros des produits alimentaires, les indices sont encore, en mai 1949, supérieurs à la moyenne mensuelle de 1948.

Si donc les prix étaient stabilisés au niveau actuel, ils présenteraient encore, pour l'ensemble de l'année 1949, une augmentation par rapport à la moyenne de 1948. Cette

Le Nouveau **MONDIAL**

Toute maison d'affaires, qu'elle s'occupe ou non de commerce international, a profit à faire l'acquisition du NOUVEAU Bottin Mondial, guide permanent des sources de production et des marchés mondiaux.

Le NOUVEAU Bottin Mondial, volume de plus de 1800 pages, solidement relié pour consultation fréquente, donne tous renseignements utiles sur les villes industrielles et commerciales du monde entier.

Le NOUVEAU Bottin Mondial contient des milliers d'adresses de fabricants et de négociants, des cartes de tous pays, des plans des grandes villes, des statistiques et documents internationaux, des glossaires anglais et espagnol.

Représentant général pour le Canada :

JEAN NOLIN

1265, rue Stanley, Suite 1

Montréal

Téléphone : HARbour 9631

COMMENT NOUS VOUS SOMMES UTILES

Nous administrons des comptes courants et des comptes d'épargne. Nous faisons de l'escompte, des prêts à court terme et des avances sur titres, ainsi que des prêts aux particuliers. Nous effectuons au meilleur compte des encaissements et des remises. Nous émettons des lettres de crédit circulaires ou commerciales. Nous finançons les importations et les exportations.

Nous achetons et vendons des valeurs de placement de toute catégorie. Nous louons des coffrets de sûreté.

Nos ressources et notre expérience sont à votre disposition. Notre personnel est à vos ordres dans nos 540 bureaux.

Banque Canadienne Nationale

Siège social : Montréal

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(FRANCE)

37, rue Caumartin, Paris



Service régulier de fret maritime Aller-retour des ports de l'Est du Canada

Assuré par les compagnies suivantes

MONTSHIP LINES LTD.

Littoral méditerranéen

BLUE PETER STEAMSHIPS LTD.

Terre-Neuve

MOORE-McCORMACK LINES INC.

Brésil—Uruguay—Argentine

CANADA SOUTH AFRICA LINE LTD.

Afrique du Sud

CANADA CONTINENTAL LINE LTD.

France—Belgique—Hollande—Allemagne

coagents

MARCH SHIPPING AGENCY LTD.

276, rue St-Jacques, Montréal

AGENTS GÉNÉRAUX

MONTREAL SHIPPING COMPANY LIMITED

330, Edifice Coristine, Montréal, Canada

Succursales

Halifax, N.-E. — Saint-John, N.-B.

Pour taux de frets maritimes et listes des départs, adressez-vous aux bureaux susmentionnés ou à votre agent expéditeur.



augmentation serait cependant plus faible que celle des années précédentes. Quoi qu'il en soit, la baisse est plus importante sur les produits agricoles que sur les produits industriels et les ciseaux se sont ouverts au détriment des prix agricoles.

Il faut d'ailleurs considérer que les disparités apparaissant entre les prix de gros agricoles et les prix de gros industriels correspondent à la situation qui existait en 1938 ; il est bien évident que l'écart entre les deux catégories de produits est susceptible de varier selon l'année de référence choisie. C'est ainsi que la disparité 86/114 qui apparaît actuellement entre les produits alimentaires et les produits industriels — l'indice général étant pris égal à 100 — n'existerait pas si l'on prenait comme base de référence, non plus 1938, mais 1926. Cette année-là en effet, les prix industriels se trouvaient au-dessus des prix agricoles, dans la même proportion qu'actuellement. D'ailleurs un rapprochement rapide des différents indices en base 1913, permet de constater qu'au cours des années 1926 à 1930 l'indice des produits industriels se trouvait au-dessus des produits agricoles. La situation est inversée de 1931 à 1934. Les deux indices sont assez voisins de 1935 à 1938 et en 1939 l'indice des prix industriels est à nouveau au-dessus de celui des prix agricoles.

A l'intérieur de chacun des groupes de produits, les hausses sont loin d'être semblables pour les différentes branches.

En ce qui concerne les produits alimentaires, les céréales se trouvent toujours les moins favorisées par la hausse des prix depuis 1938 ; toutefois, l'éventail a fortement tendance à se refermer. En raison de la baisse des autres produits en valeurs relatives, les céréales bénéficient de ce mouvement. Parmi les produits industriels, les matières premières et les produits demi-finis sont, en moyenne, arrivés à parité. Toutefois, les différentes branches se trouvent dans des situations extrêmement diverses : le cuir, qui comportait l'indice maximum en janvier, est redescendu en avril au-dessous de la moyenne ; l'indice maximum se trouve actuellement détenu par les industries chimiques, le minimum revenant au bois et au caoutchouc.

Parmi les produits demi-finis, le cuir a également laissé sa place aux textiles dont l'indice a encore accru son avantage relatif au mois d'avril. Les disparités semblent sensiblement du même ordre à l'intérieur des groupes des matières premières et des produits demi-finis, quoique légèrement plus fortes pour ce dernier groupe. Il est d'ailleurs à constater que l'indice de l'industrie chimique est celui qui est le plus élevé dans l'éventail des matières premières et le plus bas dans celui des produits demi-finis.

B) Prix de détail

L'indice des prix de détail est en baisse de 9 % environ depuis son maximum atteint en janvier ; il se trouve ainsi ramené sensiblement au niveau des mois d'août et septembre 1948.

Bourse

Alors que dans la période de 1940 à 1947 l'indice de la bourse était supérieur à celui des prix de gros, depuis cette

époque la situation se trouve nettement renversée. L'indice des valeurs, qui avait progressé de mars à octobre 1948, a atteint son maximum au cours de ce mois ; il est en diminution continue depuis cette époque. Toutefois, au cours du mois d'avril, il semble se produire une stabilisation aux environs de l'indice 1,100 sur la base 1938. La baisse enregistrée depuis le mois d'octobre est de l'ordre de 25 %. Des disparités très importantes apparaissent dans les différents secteurs boursiers. Les textiles et les carburants, toujours recherchés quoiqu'en baisse légère, sont toujours autour de l'indice 1,900. Les assurances, en faible progression, restent à l'indice 210. L'éventail s'est toutefois légèrement resserré.

Les Sociétés françaises exploitant à l'étranger conservent toujours la grande faveur sur le marché boursier. Les valeurs coloniales, qui avaient progressé, ont perdu quelques points, quoiqu'en restant toujours légèrement au-dessus de la moyenne. Les valeurs métropolitaines ont progressé en valeurs relatives.

La progression des taux monétaires continue, aussi bien pour le taux de l'argent au jour le jour que pour les valeurs à revenus variables, les rentes, les valeurs à revenus fixes et les obligations émises. Le taux d'escompte de la Banque de France, qui avait été porté de 2,50 à 3,50 en septembre 1948, reste fixé à 3 % depuis le mois d'octobre.

Or, devises et circulation monétaire

L'indice du cours clandestin du Napoléon, qui au début de 1948 se trouvait au-dessous de l'indice des prix de gros, avait dépassé celui-ci entre les mois de septembre 1948 et février 1949, période au cours de laquelle il s'était élevé au-dessus de 6,000 francs. Depuis cette époque, il est redescendu au-dessous de l'indice des prix.

— L'indice du cours libre moyen du Napoléon (base 100 en 1914) ressort à 23,201 en mars et à 21,179 en avril 1949.

— L'indice-or des prix de gros à 173 et à 171 au cours officiel et à 52 et à 56 au cours libre du Napoléon.

En ce qui concerne les devises étrangères, le cours du dollar libre est passé, le 26 avril, de 322.20 francs à 329.80 francs.

L'écart entre les changes clandestins et les changes libres ou officiels est devenu très faible.

La circulation fiduciaire a continué de progresser au cours des six premiers mois de 1949, mais à un rythme moins rapide que pendant les derniers mois de 1948.

Le montant des compensations n'a pas subi de modifications sensibles depuis la fin de 1948, à part une pointe en mars 1949, qui ne s'observait pas au même mois des années précédentes. On peut noter que le volume des compensations (indice en valeur 1938 corrigé par l'indice des prix de gros) se retrouve, à partir de décembre 1948, et pour la première fois depuis la guerre, légèrement au-dessus de celui de 1938.

En ce qui concerne les Caisses d'épargne, le dernier trimestre de 1948 a été marqué par un excédent de versements de plus de 5 milliards de francs, alors qu'au dernier trimestre de 1947 les remboursements dépassaient les versements à peu près de la même somme ; au cours des trois premiers mois de 1949, l'excédent de versement qui s'élevait à 19

PERRIN

Paris • Grenoble • Londres • New-York • Montréal

Gants de Haute Qualité

PERRIN GLOVE CO. (Canada) LTD.

437 MAYOR STREET

MONTREAL

POULENC

spécialités thérapeutiques de choix

204, Place Youville

Montréal

Coty

PARFUMS DE LUXE

★

COTY (CANADA) LIMITÉE
MONTREAL

Claude

COIFFURES D'ART

Spécialiste en permanentes

Lauréat International

LONDRES - PARIS - CANNES

CLAUDE FARJON, Propriétaire

Anciennement de la Maison Albert Pourrière, Paris

Correspondant de René Garraud,
avenue Montaigne, Paris

1240 rue Drumond, Hôtel de la Salle, Montréal
PL. 6583 MA. 3221

milliards, était inférieur de 25% à celui des trois premiers mois de 1948.

Activité économique

Le chômage est en progression lente depuis 18 mois. Il reste cependant toujours très faible.

Le rapport entre le nombre total des offres d'emplois et des demandes d'emplois continue à décroître.

Le nombre des faillites et liquidations judiciaires est toujours relativement faible par rapport à l'avant guerre, particulièrement si l'on tient compte du nombre de fonds créés depuis la guerre.

On observe plus fréquemment une augmentation qu'une diminution du chiffre d'affaires dans le secteur des produits alimentaires, tant par rapport à l'an passé que par rapport au mois précédent. La situation est inverse dans le secteur de la production industrielle; au stade du négoce, pour ces derniers produits, on ne peut pas dégager de conclusion nette des renseignements recueillis.

Si, tenant compte de l'évolution des prix, on tente d'évaluer les variations du volume des ventes, les conclusions ne sont pas changées quant à la comparaison de mars avec février, les prix étant dans l'ensemble restés stationnaires pendant cette période; mais la comparaison 1949-1948 fait apparaître plus nettement la contraction du volume des affaires, en raison de la forte hausse des prix dans les industries de l'alimentation, du cuir et des textiles.

La baisse de l'emploi n'apparaît pas encore très généralisée, néanmoins quelques entreprises accusent une diminution sensible de l'emploi entre février et mars 1949.

L'accroissement des stocks des produits finis par rapport à l'an dernier est la règle presque générale, à l'exception du secteur de la production textile; de février à mars, cet accroissement s'est poursuivi pour les industries alimentaires, ainsi qu'au stade du négoce, mais pour la production industrielle, les stocks semblent s'être stabilisés.

On observe, dans la très grande majorité des cas, un allongement important des délais de paiement, tant à l'achat qu'à la vente, par rapport à 1948. La conséquence de cet allongement est un gonflement simultané des dettes des entreprises envers leurs fournisseurs et de leurs créances sur leurs clients. Au stade du détail, l'importance des ventes à crédit s'est considérablement accrue dans le commerce des biens d'équipement ménagers (ameublement, etc.).

Presque toutes les entreprises ont vu leurs liquidités réduites par rapport à 1948. Par ailleurs, on signale dans divers secteurs un accroissement notable des frais de publicité par rapport à l'an dernier. On observe, d'autre part, des cas de conversion ou de reconversion des fabricants remplaçant une production courante qui ne trouve plus de débouchés par une production nouvelle, soit pour le marché intérieur, soit pour l'exportation, ou par la reprise d'une fabrication interrompue depuis la guerre.

Il semble donc que l'on puisse discerner deux facteurs distincts dans l'évolution actuelle de l'activité.

1° Un retour aux habitudes de consommation d'avant-guerre, entraînant une mévente des produits de remplacement ou de qualité inférieure dont la production avait été

poussée pendant la période de pénurie et que les consommateurs dédaignent aujourd'hui. Particulièrement sensible dans le domaine des produits alimentaires, où elle atteint même, par contagion, les produits de bonne qualité (cas des confitures), cette évolution peut s'observer aussi en ce qui concerne certains produits industriels: ainsi les interrupteurs électriques en matière moulée sont actuellement invendables même si leur fabrication est soignée. La recherche de la qualité, et éventuellement la reconversion des entreprises qui avaient été équipées pour la production des articles de remplacement, semblent être les meilleurs remèdes contre cette cause de mévente.

2° Principalement dans les branches où les prix ont augmenté le plus rapidement, une diminution de la demande, causée par la baisse du pouvoir d'achat et la saturation relative des besoins les plus pressants au cours des deux dernières années. Dans le domaine alimentaire où cette cause de mévente est la moins sensible, l'abandon du système du rationnement peut, du moins pour les denrées non périssables, entraîner une mévente temporaire, les consommateurs ayant cherché pendant la période de pénurie, à constituer des réserves (souvent acquises au marché noir) qu'ils liquident avant de se réapprovisionner. L'abondance des fruits et légumes entraîne également une diminution des ventes des conserves et confitures.

Dans l'ensemble, il apparaît que, jusqu'en mars 1949 au moins, la mévente (qui, ainsi qu'on l'a signalé, ne s'étend pas encore à toutes les entreprises) n'a pas entraîné de baisse sensible des prix industriels. Elle n'a pas encore entraîné non plus un débauchage important de main-d'oeuvre ni un nombre considérable de faillites. A ce premier stade, on constate donc surtout une accumulation de stocks, un endettement général et un resserrement des trésoreries des entreprises.

Industrie

Malgré l'hydraulicité exceptionnellement faible, les difficultés prévues pour février ne se sont pas produites. Il semble qu'il existait dans l'industrie des stocks clandestins de charbon de l'ordre de 1 million de tonnes qui ont pu être utilisés pour l'imiter les conséquences des grèves.

L'indice de la production industrielle évolue favorablement; il dépasse largement le niveau de 1938 et a même retrouvé celui de 1929 si l'on ne tient pas compte du bâtiment, industrie qui était particulièrement prospère à cette époque mais qui était tombée à un niveau très bas en 1938.

D'ailleurs, la situation de l'industrie ayant été très différente en 1929 et en 1938, la comparaison de la situation actuelle avec l'une ou l'autre de ces deux années donne des résultats différents dès que l'on considère non plus l'indice général mais des groupes ou des branches d'industrie.

Ainsi le groupe de l'énergie est très nettement le plus en avance si l'on considère la situation par rapport à 1929 mais non plus par rapport à 1938.

De même l'indice des biens d'équipement est plus faible que celui des biens de consommation par rapport à 1929 mais la situation est inversée si l'on se réfère à 1938.

Le rendement moyen dans les houillères françaises par

J. Alfred Ouimet

Importateur de Produits Français

• •

Agent général au Canada pour
Parfums et articles de toilette
ROGER & GALLET

"Grande Source" et "Source Hepar"
VITTEL

Dentifrice "Dental"

Les produits E. Vaillant

Eau de mélisse des Carmes

Condiments "Grey Poupon" de Dijon

Vichy Suprême Purgative

• •

84, RUE ST-PAUL EST

MONTREAL

PRODUITS FINS DE FRANCE

—

Pâté de foie gras - Vinaigre de vin
Moutarde de Dijon - Sirops et grenadine

•

Aromates de France
Epices et produits exotiques

•

Café noir goût français importé
spécialement par :

UNION COFFEE Co.

ANTOINE DUMANI, propriétaire

Importateurs de

Thé, Café et Epices

160, rue Ste-Catherine Est

Tél.: HA. 8600

COMPLIMENTS

DE

Dominion Potash Limited

poste de fond, avoisine 1,100 kg contre 1,230 en 1938 et 985 en 1929. Il faut considérer le chiffre actuel comme relativement favorable et susceptible seulement d'une lente progression avec l'extension du bassin lorrain et le développement de la mécanisation car le rendement élevé de 1938 est lié à la faiblesse de la production. Toutefois, l'absentéisme pourrait sans doute encore diminuer.

L'amélioration de la production hydraulique se poursuit et l'on pourrait sans doute lever les restrictions qui pèsent encore sur les utilisateurs en maintenant à pleine charge les centrales thermiques. Toutefois les centrales marginales sont de faible rendement et l'on sait combien les disponibilités charbonnières sont à ménager. D'autre part, il convient de regarnir les réservoirs hydrauliques remplis seulement à 14% (contre 40% l'année dernière à pareille époque).

Le commerce extérieur

Les résultats des échanges extérieurs en mars et en avril font apparaître un sensible alourdissement de la balance commerciale par rapport au mois précédent. Le déficit global est passé de 8,7 milliards de francs en février à 13,9 milliards en mars et à 16,2 milliards en avril.

C'est essentiellement le commerce avec les pays étrangers qui entraîne ce déséquilibre de la balance; le déficit qui s'y rapporte est passé de 15,5 milliards de francs en février à 23,6 milliards en mars et à 27 milliards en avril. C'est au contraire par un excédent de plus en plus important que se solde le trafic avec les territoires d'outre-mer: 6,8 milliards de francs en février, 9,7 en mars et 10,7 en avril.

Le déficit de la balance s'était d'ailleurs trouvé réduit en février d'une manière exceptionnelle, non seulement grâce au progrès de l'exportation, mais surtout par suite d'une sensible contraction de l'importation; c'est à l'accroissement de cette dernière qu'il faut imputer l'alourdissement sensible du déficit enregistré depuis. En mars, en effet, l'exportation s'est à peine ralentie par rapport à

février et elle a même marqué un progrès très sensible en avril.

L'augmentation des importations porte essentiellement sur le groupe des matières premières textiles, 12,5 milliards de francs en mars et 17,6 en avril contre 5,7 en février. On note par contre une nouvelle régression des métaux communs qui ne laisse pas d'être inquiétante eu égard au niveau particulièrement bas des stocks de métaux non ferreux.

La composition de l'exportation ne paraît pas avoir beaucoup varié: les progrès enregistrés en avril semblent répartis sur une gamme étendue de branches. Toutefois, on peut noter au cours de ces deux derniers mois un accroissement des ventes des fruits et légumes, des produits des industries alimentaires, des produits minéraux, des textiles et des métaux communs; les sorties de boissons, par contre, se sont ralenties.

En définitive, l'accroissement de l'importation et l'alourdissement de la balance commerciale au cours de ces deux derniers mois, ramenant celle-ci au niveau de janvier, ne doivent pas laisser passer inaperçus les progrès très sensibles réalisés par l'exportation depuis le début de l'année qui constituent, semble-t-il, un signe encourageant pour l'avenir.

Le climat de mévente sur le marché intérieur, le maintien de la tendance à la baisse des prix, les dernières modifications du taux de changes peuvent se révéler dans un avenir prochain des facteurs susceptibles de développer efficacement la vente à l'étranger des produits français; il ne faut pas se cacher cependant que l'accroissement de l'offre sur le marché mondial posera des problèmes de concurrence que seuls pourront résoudre un abaissement des prix de revient, la recherche de la qualité et d'une présentation soignée, la réduction des délais de livraison, l'octroi de facilités de paiement, l'effort de prospection et de publicité.

—Extrait de "Etudes et Conjecture".

La diminution de valeur du dollar canadien

Une étude publiée par le Bureau Fédéral des Statistiques montre qu'en fait le dollar canadien ne représente plus que la moitié de la valeur qu'il avait il y a dix ans.

Cette conclusion se dégage d'un examen du volume et de la valeur du commerce pendant cette période. Quand en 1938 les importateurs étrangers dépensaient 47 cents pour obtenir des produits canadiens, les mêmes produits leur coûtaient environ un dollar en 1948.

Si l'on évalue le dollar 1948 d'après son pouvoir d'achat sur les marchés étrangers, on constate qu'il fallait seulement 46,3 cents pour acheter en 1938 la même quantité de marchandises importées que permet maintenant d'acquérir un dollar.

Cette étude montre en outre que tandis que la valeur des exportations canadiennes s'est accrue de 267% entre 1938 et 1948 leur volume s'est élevé seulement de 73%.

Le même phénomène apparaît pour les importations qui ont progressé de 290% en valeur mais seulement 81% en volume par rapport à ce qu'elles étaient en 1938.

Toutefois, si l'on calcule la valeur des exportations canadiennes de l'année 1949 en dollars 1938, on obtient les chiffres suivants:

1938	\$ 848,000,000
1948	\$ 1,464,000,000

alors qu'en dollars actuels la valeur des exportations pour 1948 est de \$3,100,000,000.

Quant aux importations, elles se chiffrent ainsi en dollars 1938:

1938	\$ 678,000,000
1948	\$ 1,223,000,000

En dollars 1948 la valeur des importations est de \$2,638,000,000.

- Cartes de Noël
- Cartes de Fêtes
- Cartes de condoléances
- Objets de piété

LA CIE

DEJORDY

E N R .

IMPORTATION ET FABRICATION

2325, rue Dandurand
Montréal 36, P.Q.
Canada

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreponeurs
Camionneurs
Agents Transitaires

★

ST. ARNAUD & BERGEVIN

LIMITÉE

118, rue St-Pierre
Montréal, P.Q.

Tél.: BE. 1561



A la disposition des producteurs Français
pour le Canada

**COMPAGNIE CINÉMATOGRAPHIQUE
CANADIENNE LIMITÉE**

*Distribution Exclusive des
Grandes Productions Françaises
depuis 1930*

PARIS MONTREAL
20 avenue de Wagram 637 ouest, rue Craig

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE

DESSINS de FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

Fondée en 1892

Raymond A. Robic, T.D., F.P.I.C.,
J. Alfred Bastien, F.P.I.C.,
Edouard D. Angers, B.A., LL.L.,
Jean O. Bail
Pierre Lespérance, B.A., I.C.

761 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal

Téléphone : PL. 8567

Douanes canadiennes

LEVÉE DE RESTRICTIONS À L'IMPORTATION

Le Ministère des Finances a annoncé qu'un certain nombre d'articles dont l'importation est prohibée depuis le 17 novembre 1947, passeront à partir du 1er juillet 1949 sous le régime du contingentement, c'est-à-dire qu'en ce qui concerne ceux originaires de pays situés en dehors de la zone dollar, ils seront admis au Canada sous le permis général sans restrictions quantitatives.

Voici la liste des articles repris dans cette mesure :

Numéros du tarif canadien	Désignation
ex 193	Sacs de papier de toutes sortes, imprimés ou non (mais ne comprenant pas les sacs faits de papier tordu).
ex 197 }	Enveloppes de papier; papier à lettres et papier avec en-tête imprimé, à l'exclusion des papiers unis, non imprimés, pour machines à écrire ou pour copies; papier de soie crêpé et articles en papier de soie crêpé; sceaux, collants, étiquettes et cartes d'envoi de Noël, imprimés, en relief ou autrement décorés; jeux de cartes et autres, pointeurs-mémoire, pointeurs-blocs, fiches et indicateurs de place, en papier ou carton; accessoires et décorations, en papier ou carton, pour fêtes, carnivals et manifestations, y compris costumes, chapeaux, bonnets, bandeaux, loupes, flûtes, serpentins et confetti; carnets en blanc.
ex 197b }	
ex 198 }	
ex 199 }	
ex 181 }	
ex 509 }	
234	Parfumerie, y compris les préparations non alcooliques pour la toilette, savoir: huiles à cheveux, poudres et eaux dentifrices et autres, pommades, pâtes et toutes autres préparations parfumées, n.d., pour la chevelure, la bouche ou la peau.
ex 362c	Coutellerie et vaisselle plate plaquées en nickel ou plaquées par procédés électriques.
444b	Abat-jour de lampes, n.d., et appuis d'abat-jour.
ex 445i	Fers à repasser électriques.
ex 445j	Machines électriques pour raser à sec.
512 }	Cadres pour tableaux, photographies et miroirs, de toute matière.
ex 506 }	
et autres }	
647	Bijoux de toute matière, pour parure, n.d.
ex 648	Pierres précieuses et semi-précieuses (autres que les diamants), authentiques ou synthétiques; à l'exception des perles authentiques ou cultivées, et leurs imitations ou simulations.
ex 655	Stylographes et stylos à bille.
ex 655a	Porte-mine réglables.
ex 711 }	Chauffe-eau pour usage domestique.
ex 362c }	
ex 427 }	Accessoires pour la préparation et le mélange de breuvages.
ex 446a }	
et autres }	Allumeurs de cigarettes ou de cigares (ne comprenant pas les allumeurs prévus au numéro tarifaire 438c);
	Caisses, boîtes, bols, paniers, bouteilles, plats et plateaux adaptés à l'usage des personnes,

de la famille ou des bureaux, ou pour l'emballage de marchandises destinées à la vente au détail, dont le composant de plus grande valeur est le cuivre, ou métal plaqué par procédés électriques, à l'exclusion des contenants industriels impropres à la vente au détail;

Cendriers et réceptacles pour les cendres; garniture de bureau (desk sets) et bases ou supports pour buvards, plumes ou crayons; appuis-livres; presse-papier et coupe-papier; Garnitures pour arbres de Noël, de toutes sortes, y compris ampoules et accessoires; vases et jardinières;

Thermoplasmes et couvertures électriques; machines pour l'ondulation et le séchage des cheveux; étuis pour crayons à lèvres; ventilateurs électriques; polissoirs de parquets; vaporisateurs; carillons de porte; bracelets pour montres, bols, plateaux et plats en bois;

Articles décoratifs en cuivre ou en terre cuite.

A noter qu'aucune augmentation des contingents n'est prévue et que ces produits seront désormais inclus dans la catégorie 4 de l'Annexe II de la Loi sur la Conversation des Devises, le contingent accordé aux pays de la zone dollar correspondant à 250% en valeur de la moyenne des importations 1937-1939.

Parmi les produits dont la prohibition est levée quelques-uns intéressent plus particulièrement la France, notamment :

- parfums sans alcool, rouges, poudres, crèmes, etc.
- bijouterie
- pierres précieuses, semi-précieuses et pierres synthétiques
- coutellerie.

La liste des valeurs imposables fixée par le Ministre du Revenu national et publiée le 21 mars 1949 dans le Bulletin des Appréciateurs, Divers No 39, sera remplacée par celle-ci:

Valeur imposable minimum, en fonds canadiens

GANTS DE LAINE TRICOTÉE :

Brodés ou jacquardés :	la douzaine de paires
pesant, la douzaine de paires,	
pas plus de 10 onces	\$3.00
plus de 10 onces	\$3.50

Tous les autres :

pesant, la douzaine de paires,	
pas plus de 12 onces	\$2.50
plus de 12 onces	\$2.75

MITAINES DE LAINE TRICOTÉE :

Brodés ou jacquardés :	
pesant, la douzaine de paires,	
pas plus de 12 onces	\$2.50
plus de 12 onces	\$3.00

Tous les autres :

pesant, la douzaine de paires,	
pas plus de 8 onces	\$1.75
plus de 8 onces	\$2.00

VINANT

LIMITÉE

—
200 RUE VALLÉE
MONTRÉAL

•
Agents pour le Canada de

GUERLAIN

PARFUMEUR — PARIS
•

**CORPORATION
PHARMACEUTIQUE
FRANÇAISE Ltée**

Fabricants sous licence au Canada
de produits pharmaceutiques français
—

LABORATOIRES JEAN OLIVE

Importateurs Représentants de
spécialités médicales françaises

200, rue Vallée

Montréal

—
Bureaux à Paris :

14, rue des Minimes - 3°

Arch. 03-94

ROUGIER FRÈRES
Produits Pharmaceutiques Spécialisés

MONTRÉAL

350, RUE LE MOYNE

**C. E. Racine & Cie
Limitée**

AGENTS DE DOUANE
ET TRANSITAIRES

★

Board of Trade Building

Montreal

Douanes françaises

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LE CANADA

Avis No 396 de l'Office des changes

Le présent avis a pour objet de définir les conditions dans lesquelles peuvent désormais être effectués les règlements entre la zone franc et le Canada.

Il s'applique, à l'exception de la Syrie, du Liban et de la Côte française des Somalis, aux territoires énumérés dans l'avis No 202 de l'Office des changes (Anciens avis Nos 71 et 131 "M.O.C.I.", Nos 1178 et 1232 des 14 février 1946 et 27 février 1947, pp. 309 et 439) ainsi qu'au territoire de la Sarre.

En règle générale, les transferts entre la zone franc et le Canada s'effectuent conformément aux prescriptions de l'avis No 202, sous réserve des dispositions ci-après.

L'avis No 235 (Ancien avis No 122, "M.O.C.I." No 1224 du 2 janvier 1947, p. 18) est abrogé.

TITRE PREMIER

REGIME DES COMPTES ETRANGERS OUVERTS EN FRANCE

AU NOM DE PERSONNES RESIDANT AU CANADA

I. — Comptes étrangers canadiens en francs

Les intermédiaires agréés peuvent solliciter de l'Office des changes l'autorisation d'ouvrir sur leurs livres, aux personnes résidant au Canada qui en feront la demande, des comptes étrangers canadiens en francs.

Le fonctionnement de ces comptes est réglementé dans les conditions suivantes, conformément aux dispositions de l'article 20 de l'arrêté du 15 juillet 1947.

1° Opérations au crédit

a) Un compte étranger canadien peut être crédité, sans autorisation de l'Office des changes, des sommes provenant d'un autre compte étranger canadien ;

b) Un compte étranger canadien ne peut être crédité par le débit d'un compte étranger autre qu'un compte étranger canadien, sans une autorisation spéciale de l'Office des changes ;

c) Tout versement fait par un résident au crédit d'un compte étranger canadien doit, conformément à la réglementation des changes, être préalablement autorisé par l'Office des changes, que ce soit directement ou par délégation.

Les autorisations sont délivrées suivant les principes exposés au titre II ci-dessous ;

d) Un compte étranger canadien peut être crédité de plein droit du produit en francs de toutes cessions de dollars canadiens faites au fonds de stabilisation des changes.

2° Opérations au débit

a) Tout compte étranger canadien peut être débité librement par le crédit d'un autre compte étranger canadien ;

b) Tout virement d'un compte étranger canadien à un compte étranger en francs autre qu'un compte étranger canadien est interdit, sauf autorisation spéciale de l'Office des changes ;

c) Pour le surplus, tout paiement par le débit d'un compte étranger canadien ne nécessite aucune autorisation préalable.

3° Conversion en dollars canadiens des disponibilités des comptes étrangers canadiens.

Les disponibilités d'un compte étranger canadien peuvent être, de plein droit, converties en dollars canadiens.

Le montant nécessaire en dollars canadiens est fourni immédiatement par l'Office des changes sur demande présentée dans les conditions habituelles, la justification à fournir étant une attestation délivrée par l'intermédiaire agréé qui tient le compte à débiter et certifiant que ce compte est un compte étranger canadien.

Il résulte de ce qui précède qu'une banque au Canada désireuse de transformer en dollars canadiens ses disponibilités en compte étranger canadien peut, à son choix, soit obtenir auprès de l'Office des changes le montant en dollars canadiens nécessaire, soit céder ses francs contre dollars canadiens en les transférant à une autre banque au Canada et notamment à la Banque du Canada.

II. — Comptes francs libres

Par dérogation aux dispositions de l'annexe A, à l'avis No 296 (M.O.C.I. No 1281 du 5 février 1948, p. 261), les intermédiaires agréés peuvent ouvrir sur leurs livres, aux banques établies au Canada qui en feront la demande, des comptes francs libres soumis au régime défini par l'avis No 296 précité. L'Office des changes doit être informé de l'ouverture de chacun de ces comptes.

TITRE II

AUTORISATION DE TRANSFERT A DESTINATION DU CANADA

1° Les intermédiaires agréés peuvent présenter à l'Office des changes des demandes d'autorisation de transferts à destination du Canada pour les paiements à faire par des résidents au profit de personnes résidant au Canada, à condition que ces paiements normaux aient le caractère de paiements normaux et courants à l'exclusion des transferts de capitaux ;

2° Sont considérées comme paiements normaux et courants les catégories de paiement ci-après :

a) Règlements commerciaux, c'est-à-dire les règlements d'importation de marchandises et frais accessoires y afférents ;

b) Salaires, services, secours, frais d'entretien, frais de voyage et pensions ;

c) Revenus, intérêts, bénéfices d'exploitation, amortissements contractuels, droits et redevances de brevet et de licence, droits d'auteur ;

d) Règlements d'assurances et de réassurances (primes et indemnités) ;

e) Impôts et amendes ;

f) Tous autres règlements de même nature ;

3° Bien entendu, sous réserve des délégations accordées aux intermédiaires agréés, les justifications habituelles doivent être présentées à l'Office des changes à l'appui de chaque demande d'autorisation de transfert et l'Office des changes se réserve toute liberté d'appréciation ;

4° Les transferts sont faits, suivant que le paiement est libellé en dollars canadiens ou en francs, soit par délivrance de dollars canadiens par l'Office des changes, soit par versement de francs au crédit d'un compte étranger canadien convertible en dollars canadiens ainsi qu'il est indiqué ci-dessus (titre 1er, par. 1er, 3°).

TITRE III

TRANSFERTS EN PROVENANCE DU CANADA

1° Règlements financiers

Les transferts en provenance du Canada, afférents à des règlements financiers, s'effectuent :

a) Soit par cession de dollars canadiens au fonds de stabilisation des changes ;

b) Soit par utilisation d'avoirs canadiens en francs existant au crédit de comptes étrangers canadiens ou de comptes francs libres ouverts au nom de banques établies au Canada.

2° Règlements commerciaux

Les exportations de marchandises françaises à destination du Canada, réalisées à compter de la publication du présent avis, doivent dorénavant être réglées :

a) Soit par une cession de dollars canadiens au fonds de stabilisation des changes ;

b) Soit par un prélèvement au débit d'un compte étranger canadien.

Le taux, fixé par l'avis No 318 ("M.O.C.I." No 1293 du 29 avril 1948, p. 827) à concurrence duquel les exportateurs sont dispensés, pour le produit de leurs exportations, de l'obligation de cession imposée par la réglementation des changes, est porté de 10 à 15 p. 100 en ce qui concerne les exportations vers le Canada, que celles-ci soient réglées par cession de dollars canadiens ou par utilisation des disponibilités d'un compte étranger canadien.

Les disponibilités des comptes E. F. AC. exprimés en dollars canadiens pourront, sur autorisation de l'Office des changes demandée par la banque qui tient le compte à débiter, faire l'objet d'arbitrages contre dollars des Etats-Unis.

—Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie,
No 1349, du 26 mai 1949.

L'industrie chimique canadienne atteint un développement sans précédent

La France est l'un des principaux exportateurs de produits chimiques vers le Canada.

Cet article a été rédigé par M. M. H. McLEOD, Chef de la section des produits miniers, métallurgiques et chimiques au Bureau fédéral de la Statistique.

La production chimique au Canada a atteint un nouveau record, l'année dernière, avec une valeur de 554 millions de dollars, comparativement à 450 millions de dollars, l'année précédente. L'avance apparente a été de 104 millions de dollars, ou de 23 p. 100, mais il faut attribuer plus de la moitié de cette augmentation à un changement dans la compilation des statistiques, qui a eu comme résultat que les huiles végétales sont comprises pour la première fois dans le groupe chimique des industries. Si les compilations s'étaient faites sur la même base qu'en 1947, l'augmentation, l'année dernière, aurait été de 66 millions de dollars, ou de 14 p. 100.

Les avances des prix des produits chimiques et dérivés sont partiellement responsables des plus hautes valeurs signalées. L'indice officiel de ces marchandises a été de 120.1 en 1948, au lieu de 107.9 en 1947, si nous prenons 100 comme base en 1926. En tenant compte du prix comme élément, la production des produits chimiques a été trois fois plus considérable, l'année dernière.

La production des produits chimiques et de leurs dérivés en ce pays a augmenté plus de cinq fois durant une période de vingt-cinq années. En 1924, elle valait 94.5 millions de dollars, monta à 138.5 millions de dollars en 1929 et à 159.5 millions de dollars en 1939. La période des hostilités suscita une grosse accélération dans l'industrie, et le rendement augmenta considérablement, à 371 millions de dollars en 1944, même en ne tenant pas compte du remplissage des obus. Ce chiffre ne fut pas dépassé en 1947.

A la fin de 1948, le nombre des employés dans les industries chimiques atteignait près de 43,000, et la feuille de paye hebdomadaire approchait les 2 millions de dollars. Les salaires hebdomadaires moyens pour les ouvriers, tant à salaires qu'à gages, étaient de \$46.39 et la paye moyenne par heure des ouvriers à gages seule se montait à 95.6c.

De plus hautes valeurs du rendement ont été enregistrées pour toutes les industries, les augmentations de pourcentages sur 1947 étant les suivantes : produits chimiques industriels, 20.6 ; engrais chimiques, 7.1 ; peintures, 15.5 ; savons, 18.2 ; distillation du goudron de houille, 3.1 ; préparations de toilette, 10.1 ; gaz comprimés, 14.8 ; médicaments, 0.3 ; cirages, 17.5 ; encres, 12.8 ; adhésifs, 26.1 ; plastiques primaires, 21.5, et divers 6.0. L'industrie des huiles végétales a gagné 37.0 p. 100.

Les 535 usines dans l'Ontario, avec 21,000 employés et une production de 310 millions de dollars, ont représenté près de 56 p. 100 de la valeur du rendement total et 47 p. 100 des employés. Québec, avec 331 établissements, 14,000 employés et une production de 161 millions de dollars, a représenté près de 30 p. 100 de tout le Dominion dans les produits chimiques et leurs dérivés. La Colombie-Britannique a eu 70 établissements, dont la production a valu 49 millions en 1948.

Les importations de produits chimiques et leurs dérivés ont monté à 118 millions de dollars en 1948, du chiffre de 113 millions de dollars en 1947, mais les exportations ont baissé à 80 millions de dollars, du chiffre de 84 millions de dollars.

Importations de produits chimiques canadiens à une cime

Les importations canadiennes de produits chimiques et leur dérivés, en 1948, ont valu 118 millions de dollars, le plus haut chiffre jamais signalé et 5 p. 100 environ de plus qu'en 1947. Près de 90 p. 100 sont venus des Etats-Unis et 6 p. 100 environ de Grande-Bretagne. La France, l'Argentine, Cuba, la Suisse, le Chili et le Brésil ont été les autres principaux fournisseurs. Les peintures et pigments ont valu 13.4 millions de dollars, les médicaments et produits chimiques, 11.6 millions de dollars, les matières pour teinture et tannage, 10.4 millions de dollars, les engrais chimiques, 6.6 millions de dollars, les produits de la cellulose, 5.5 millions de dollars, et les savons, 2.8 millions de dollars.

La valeur des exportations, en 1948, a été de 79.8 millions de dollars, soit une diminution approximative de 5 p. 100 sur 1947. Les engrais chimiques ont valu 36.4 millions de dollars, les acides, 5.7 millions de dollars, les composés du sodium, 4.8 millions de dollars, les résines synthétiques, 5.2 millions de dollars, les composés du calcium, 2.8 millions de dollars, les peintures et pigments, 6.2 millions de dollars, et les préparations médicinales, 3.1 millions de dollars.

Légère augmentation de la fabrication de produits pharmaceutiques

La production de produits pharmaceutiques et de médicaments au Canada, l'année dernière, s'est élevée à près de 56 millions de dollars, ce qui est un peu plus que l'année précédente. Les articles divers, comme les insecticides, les extraits pour assaisonnement et les cosmétiques, ont valu \$14,500,000 de plus. Des détails de la production en 1948 n'ont pas encore été publiés, mais la répartition du total de 1947 avait été la suivante : préparations ordinaires de la pharmacopée, 11.2 millions de dollars ; remèdes brevetés, 8.6 millions de dollars ; spécialités avec ingrédients révélés, 22.1 millions de dollars ; préparations de vitamines, 8.0 millions de dollars ; pénicilline, 748 millions d'unités à 2.5 millions de dollars ; préparations biologiques, 2.5 millions de dollars ; et médicaments vétérinaires, 0.8 million de dollars.

Les importations de médicaments ont augmenté à 13.1 millions de dollars, du chiffre de 11.6 millions de dollars en 1947, mais les exportations ont baissé à 3.2 millions de

dollars, du chiffre de 4.4 millions de dollars.

Les 211 établissements dans cette industrie ont employé à peu près 7,400 ouvriers.

Les chiffres préliminaires montrent une plus-value de 18 p. 100 dans la production des savons et des composés pour laver, en 1948. Le rendement a valu 62.9 millions de dollars, comparativement à 53.2 millions de dollars en 1947. Quelque 148 établissements ont fait affaires dans ce domaine, avec 46 fabriques de savons comme principaux produits, 56 établissements d'eau de javel et d'autres composés pour laver, et 46 établissements fabriquant des poudres à récurer et d'autres préparations pour nettoyage. Près de 3,600 personnes étaient employées.

Des détails complets de la production en 1948 n'ont pas encore été révélés, mais tout semble indiquer que le rendement dans les savons de toutes sortes (non compris les détersifs synthétiques) a été un peu plus élevé que l'année précédente, avec 111,956 tonnes d'une valeur de 34.5 millions de dollars.

Hausse de 10 p. 100 dans la fabrication des préparations de toilette

Dans l'industrie des préparations de toilette, groupant seulement les firmes qui se livrent surtout à la fabrication des poudres, des crèmes, des rouges, des toniques à cheveux, des pâtes et poudres à dents, etc., il y avait 99 établissements en 1948, avec 1,800 employés. La production a valu 18.6 millions de dollars, chiffre qui a dépassé d'un peu plus de 10 p. 100 le total signalé par l'industrie en 1947.

Il y a eu aussi une production considérable d'articles de toilette comme produits secondaires des firmes du groupe des industries du savon et des médicaments. Le rendement total de toutes sources s'est élevé à 24 millions de dollars en 1948, aux prix de la fabrique. Les importations, cette année-là ont valu \$193,000 et les exportations, \$234,000.

Produits chimiques industriels

La production de produits chimiques industriels a valu \$71,500,000 durant l'année dernière, ce qui est une augmentation de 20 p. 100 sur celle de 1947. Une moyenne de 6,294 ouvriers a été employée dans cette branche de l'industrie chimique et la feuille de paye annuelle a monté au total de \$15,700,000. Les nouveaux établissements de chlore de soude caustique de l'*Aluminum Company of Canada, Limited*, à Arvida (P.Q.), et les usines de glycol de la *Dow Chemical of Canada Limited*, à Sarnia (Ont.), ont contribué beaucoup au gain dans la production, l'année dernière. Ce dernier établissement produit du glycol d'éthylène, du glycol de diéthylène, du glycol de triéthylène, du glycol de propylène, du glycol de dipropylène, du bichlorure d'éthylène et de l'éther bichloréthyle, produits qui n'étaient fabriqués autrefois que dans les autres pays.

La production d'acide sulfurique, en 1948, a été la plus considérable jamais signalée, avec 679,448 tonnes d'acide à 100 p. 100, dont 75 p. 100 environ a servi à la fabrication d'engrais chimiques. Les industries des produits chimiques industriels, du coke et du gaz, du fer et de l'acier, du raffinage du pétrole, des explosifs, des tissus et de l'affinage des métaux, ont été les autres gros consommateurs dans l'ordre

indiqué. Le nouvel établissement d'acide de contact de la *Canadian Industries Limited*, à Hamilton (Ont.), a augmenté la capacité des usines productrices à environ 760,000 tonnes (de la qualité 100 p. 100) par année. La *Nichols Chemical Company Limited* a en exploitation des usines d'acide de contact à Valleyfield (P.Q.), à Sulphide (Ont.) et à Barnet (C.-B.), tandis que la *Canadian Industries Limited* a une unité de contact à Copper Cliff (Ont.), et des unités de contact et de chambre à Hamilton (Ont.), et que la *North American Cyanamid Limited*, à Welland (Ont.), la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited*, à Trail (C.-B.), et l'*Aluminum Company of Canada Limited*, à Arvida (P.Q.) ont aussi des usines d'acide de contact. La *Dominion Steel and Coal Corporation Limited*, à Sydney (N.-E.), se sert du procédé de chambre.

Bien que des détails complets de la production canadienne n'aient pas été publiés jusqu'à maintenant, il est tout vraisemblable que celle de produits chimiques industriels et fins se montera à 135 millions de dollars en 1948, répartis dans les principales classes suivantes : produits chimiques organiques, 25 millions de dollars ; produits chimiques agricoles, 39 millions de dollars ; composés du calcium, 17 millions de dollars ; gaz industriels, 16 millions de dollars ; composés du sodium, 12 millions de dollars ; acides, 10 millions de dollars ; et autres produits chimiques, 16 millions de dollars.

Les importations d'acides ont valu 3.3 millions de dollars en 1948. Les acides carbolique, citrique, stéarique, tartarique, borique, oléique, oxalique et chromique ont été les plus importants articles. Les importations de composés du sodium se sont montées à 10.2 millions de dollars et ont consisté surtout en phosphates, nitrates, glutamate, cendres de soude, soude caustique, cyanures, composés pour nettoyage à base de soude, borax, bichromates et bicarbonates.

La production, la consommation et les importations des diverses catégories de produits chimiques, en 1948 et 1947, ont été classées comme suit : fabrication canadienne de produits chimiques, \$104,023,000 en 1948, au lieu de \$124,

813,000 en 1947 (valeur de vente à l'usine) ; production, importations et exportations canadiennes d'acide sulfurique, 679,448, 59 et 29,478 tonnes d'acide à 100 p. 100, respectivement, en 1948, au lieu de 668,802, 116 et 29,909 tonnes en 1947 ; consommation canadienne d'acide sulfurique par les industries, 636,275 tonnes d'acide à 100 p. 100 en 1947, au lieu de 592,709 tonnes en 1946 ; importations canadiennes d'acides, valeur totale de \$3,339,081 ; importations canadiennes de composés du sodium, valeur totale de \$10,240,355 ; et production canadienne d'alcool industriel, 8,896,863 gallons de preuve valant \$5,885,738 de la variété dénaturée, et 3,346,082 gallons de preuve valant \$2,087,295 de la variété non dénaturée.

Peintures et laques

Les peintures et laques produites au Canada, l'année dernière, ont eu une valeur de \$80,700,000, ce qui est le

Hausse de la production des huiles végétales

En 1948, treize établissements se sont livrés à l'extraction ou à la préparation des huiles végétales, comme celles de lin, de fève soya, de noix de coco, d'arachide, de graine de colza et de tournesol, dont le rendement a valu \$52,600,000. Ce chiffre a été 38 p. 100 plus élevé qu'en 1947 et a compris près de 14 millions de gallons d'huile de lin, 13,432 tonnes d'huile de fève soya et 36,628 tonnes d'autres huiles.

Les importations d'huile végétale ont valu 21 millions de dollars, au lieu de \$25,600,000 en 1947. Les principales huiles non comestibles ont été l'huile d'arachide, dont 11,280 tonnes d'une valeur de \$4,700,000 ont été importées ; l'huile de coton, avec 6,038 tonnes, valant \$3,400,000 ; l'huile de palme et l'huile d'éléis, avec 9,010 tonnes, d'une valeur de \$2,800,000 ; l'huile d'abrasin, avec 4,241 tonnes, valant 2 millions de dollars ; les huiles essentielles, avec 2 millions de dollars ; l'huile de coco, avec 2,622 tonnes, valant \$1,300,000 ; et l'huile de ricin, avec 2,771 tonnes, valant \$1,200,000. Les importations d'huiles comestibles ont compris 2,885 tonnes d'huile soya, valant \$1,400,000 et 702 tonnes d'huile d'olive, valant \$600,000.

—Commerce Extérieur, Ottawa.

La modernisation de l'industrie textile canadienne

A la fin de la deuxième guerre mondiale l'industrie canadienne textile a entrepris un vaste programme de modernisation et d'expansion. En vertu de ce programme, en 1948, les importations de machines pour l'industrie textile ont atteint le chiffre record de \$22,726,740.

Pour maintenir l'emploi et la production au niveau maximum les sociétés industrielles perfectionnent certaines machines qui ont déjà un rendement très élevé. Cependant, pour éviter une expansion excessive, elles s'attachent davantage à la modernisation des installations déjà existantes plutôt qu'à la construction de nouvelles usines. En 1949, les importations de machines seront encore élevées car il reste un arriéré considérable de commandes antérieures. Mais il est peu probable que le total pour 1949 égale celui de 1948. En 1947 les achats de machines textiles s'étaient élevés à \$20.7 millions contre \$13 millions en 1946. La moyenne pour la période 1937-1939 avait été seulement de

\$4.3 millions. Dans son rapport sur la mise en application des mesures d'urgence pour la conservation des devises en 1948, M. Howe, ministre du Commerce, a déclaré que les industries textiles étaient de celles qui s'étaient le plus modernisées en 1948. Il en est résulté une augmentation de la production canadienne et par conséquent le besoin d'importer des marchandises américaines a diminué. Le Ministre a montré qu'en 1948 la valeur globale des améliorations autorisées pour l'industrie textile et déjà réalisées avaient été de \$52.7 millions. Sur ces \$52.7 millions, \$24.7 millions ont été consacrés à l'achat de matériel canadien et \$24.2 millions à l'importation de matériel américain.

Ce programme de modernisation avait été préparé bien avant la fin de la guerre et il fut mis en application par l'industrie elle-même avec l'assentiment des autorités gouvernementales.

Le problème de l'or russe

Le problème de l'or russe continue de retenir l'attention de la presse étrangère. Nous publions ci-dessous les extraits d'un article paru dans le "Journal de Genève" et un résumé de l'étude publiée sur "l'évolution de la production de l'or dans le monde" dans "Etudes et Conjecture", revue imprimée par les soins du Ministère des Finances et des Affaires Economiques de la République Française.

"Le rouble, monnaie réservée à l'usage strictement interne de l'Union soviétique, va-t-il devenir une monnaie internationale ?

Le bruit court avec persistance, en particulier dans les capitales des pays satellites de la Russie, qu'une nouvelle réforme monétaire rattacherait le rouble à l'or et instituerait même sa libre convertibilité en métal jaune...

Après avoir rappelé que le rouble, défini en 1924 par un poids d'or de 0.077423 gr. fut dévalué une première fois de 77.5% en février 1936, et une deuxième fois de 90% en décembre 1947, le chroniqueur financier du *Journal de Genève* poursuit :

Que cette intervention chirurgicale ait réussi ou échoué, il est impossible de le savoir avec certitude. Mais dans un cas comme dans l'autre il n'est nullement exclu — au contraire, il est compréhensible — que le gouvernement de Moscou songe à franchir la deuxième étape, celle de la consolidation de la monnaie...

Or, actuellement, en fonction de ses visées économiques et politiques sur l'Europe, il est naturel que l'U.R.S.S. sente le besoin d'avoir une monnaie forte.

Des exemples historiques lui enseignent que la solidité et le prestige de la livre sterling ont fortement contribué à la constitution et à la grandeur de l'Empire britannique, que la puissance du dollar rencontre peu d'obstacles infranchissables, cette puissance étant si bien établie que la Russie elle-même ne connaît que cette monnaie pour son très modeste commerce extérieur".

Enfin, l'*Economist* admet que la production russe s'élevait déjà à 11 millions d'once en 1943 et qu'elle avait dû s'accroître d'une façon importante — environ 50% — depuis cette date. Elle aurait ainsi atteint entre 16 et 18 millions d'onces en 1947, soit 50% de plus que l'Afrique du Sud : ce qui la mettrait à égalité avec la production totale de l'Empire britannique, davantage même si l'on adopte la limite supérieure.

En fait, les statistiques publiées sont singulièrement sobres d'explications, le mieux est donc, dans la faible mesure où l'on peut essayer d'en déduire des conséquences, d'examiner les rares données dont on dispose, et de les confronter avec des idées de bon sens. Ces données sont à la fois d'ordre géologique, d'ordre industriel et d'ordre politique.

A vrai dire, la Russie n'a plus publié le montant de ses exportations d'or depuis 1915 et on ne pouvait s'en faire une idée approchée qu'en prenant les statistiques d'importation des principaux pays acquéreurs d'or russe, Etats-Unis,

France, Grande-Bretagne et Suisse.

De 1920 à 1935, la différence entre la production et les exportations ne représente que 40 millions de dollars, alors que les réserves de la Banque d'Etat se sont, de 1922 à 1935, élevées de 4 millions à 840 millions de dollars.

En fait, cette première difficulté n'est pas la plus grande, on peut admettre, avec le mémoire de la Banque des Règlements Internationaux, qu'au cours de cette période l'U.R.S.S. a pu récupérer, plus ou moins clandestinement, pour ne le révéler que progressivement, une partie des stocks de la Banque d'Etat russe. Elle a pu et dû également récupérer une partie de l'or détenu par les particuliers, notamment par le mécanisme des "Torgsin".

Dans les années ultérieures, il apparaît au contraire que les exportations, si importantes qu'elles aient été en 1937 et 1938 notamment, sont restées sensiblement inférieures à la production — la différence est de l'ordre de 200 millions de dollars pour les trois années 1936 à 1938.

Le mémoire, tenant compte sans doute des exportations vers l'Orient et l'Extrême-Orient, n'admet pourtant qu'un excédent de 100 millions de dollars de 1920 à 1938. En ajoutant 800 millions d'or obtenus par récupération antérieure, il conclut à l'existence, en 1939, d'un stock d'or de l'ordre de 1 milliard de dollars (à 35 dollars l'once).

L'on a pu beaucoup discuter de la validité de cette conclusion, évidemment aventurée. Il semble cependant que, tenant largement compte, d'une part, des évaluations soviétiques — et donc des chiffres approximativement connus jusqu'en 1938 de la production et des exportations, l'ordre de grandeur reste vraisemblable. Si, du reste, il devait être corrigé par la soustraction ou, plus plausiblement, par l'addition de quelques centaines de millions de dollars, la signification politique et économique du stock d'or soviétique au début de 1939 ne devrait pas être fondamentalement modifiée.

Il en est tout autrement de la période qui s'est écoulée depuis la guerre.

Le mémoire de la B.R.I. admet, en principe, qu'il faudrait prévoir approximativement le doublement du stock, tout au moins en admettant la véracité des chiffres de production qu'elle admettait dans ses rapports annuels. Il faudrait admettre, jusqu'en 1946, une production minima d'un milliard de dollars, soit 700 millions de dollars d'augmentation, compte tenu de 300 millions de dollars d'exportation. Faisant intervenir les années 1946 et 1947, le mémoire conclut même à 1 milliard d'augmentation.

Bien plus, cette évaluation lui semble encore insuffisante par suite du chiffre probablement trop inférieur admis souvent pour la production de guerre ; et il faudrait encore ajouter l'or provenant des Pays Baltes. Le rapport de la Banque des Règlements Internationaux, en accord sur ce point avec le Federal Reserve Bank Bulletin, conclut donc finalement à un stock vraisemblable des 2 milliards 500 millions de dollars de la nouvelle parité.

Nous invitons...

les membres actifs et les membres adhérents de la Chambre de Commerce Française à se prévaloir de nos services dans les trois domaines suivants :

DIVISION: PRÉVENTION DES INCENDIES

AUTOFYRSTOP — automatique et électrique avec alarme ;
EXTINCTEURS CHIMIQUES de tous genres ;
SERVICE de rechargement.

DIVISION: ARROSEURS AUTOMATIQUES (SPRINKLERS)

Sans obligation de votre part et à votre demande, nos ingénieurs vous fourniront tous renseignements, plans et devis.

DIVISION: LAROUSSE (AGENCE LAROUSSE-CANADA)

Larousse XXe siècle (6 volumes) ; Larousse Universel (2 volumes) ; Grand Mémento Encyclopédique (2 volumes) ; Larousse Agricole (2 volumes) ; L'Art, des origines à nos jours (2 volumes) ; La Science, ses progrès et ses applications (2 volumes) ; Larousse Médical ; Larousse Ménager ; Larousse Gastronomique ; Larousse Commercial ; Larousse de l'Industrie ; La Mythologie Générale ; L'homme ; La Musique ; Les Grandes Figures ; Histoire de la Découverte de la Terre ; Sur les autres mondes ; Histoire générale des peuples.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

LES

Sociétés Jean Bonnel

BUREAUX: 4450 RUE ST-DENIS • MONTREAL • TELEPHONE: PLateau 9875
ATELIERS: 4443 RUE DROLET • MONTREAL • TELEPHONE: PLateau 9876
SUCCURSALE: 293 BOULEVARD CHAREST • QUEBEC • TELEPHONE: 4-7433

Il ne paraît guère utile d'insister sur l'argumentation de ceux qui critiquent cette évaluation comme excessive et voudraient revenir plutôt au chiffre de 2 milliards de dollars, effectivement plus conforme aux statistiques américaines, et peut-être même aux statistiques de la Banque des Règlements Internationaux. Leur thèse repose essentiellement sur une pétition de principes : s'il est exact que le mémoire précité contredit jusqu'à un certain point les statistiques, il est le premier à en convenir, et le justifie par l'idée d'une sous-évaluation vraisemblable de la production soviétique ; *a fortiori*, ce jugement est-il fondé au regard des statistiques de l'"Union Corporation" et des calculs de Kitchin établis en corrélation avec des données, égales ou plus faibles que celles de la B.R.I.

C'est bien le problème de la production soviétique qu'il faudrait essentiellement élucider depuis 1938, pour se faire une idée exacte de l'évolution et de l'importance du stock soviétique, puisque, pour la période antérieure, l'ordre de grandeur doit être à peu près connu. Or, l'incertitude où l'on est d'évaluer cette production depuis 10 ans vicie toutes les données de ce problème.

Une première correction s'impose d'ailleurs pour la période 1936-1938, dont la production n'a pas été suffisamment considérée. Si on accepte pour 1935 les chiffres de la Gosbank, au seuil de 1939 on devrait plutôt aboutir aux chiffres de 1,100 millions de dollars d'après les statistiques de la B.R.I. et de 1,300 millions d'après les calculs de M. Davidoff.

Mais c'est surtout pour la période 1939-1947 que les variantes peuvent être considérables, selon les statistiques qui servent de base au raisonnement.

L'évaluation de 2 milliards 500 millions de dollars par la Banque des Règlements Internationaux, à partir d'un stock de l'ordre de 1 milliard en 1939, ne suppose, après tout, qu'une production annuelle moyenne de l'ordre de 4 millions à 4 millions et demi d'onces selon le montant que l'on admet pour l'or balte récupéré. Ce chiffre, très supérieur à ceux de l'Union Corporation, dépasse à peine ceux des rapports annuels de la Banque des Règlements Internationaux.

Supposons qu'au lieu d'une sous-évaluation légère, l'on accepte, ce qui paraît plus conforme à notre analyse, que les chiffres de B.R.I. soient très fortement sous-évalués, mais sans admettre pour cela l'ordre de grandeur admis par M. Davidoff, et l'*Economist* du 25 mai 1948, et que, sur la base de ce raisonnement, l'on table sur une production annuelle de 8 millions d'onces depuis 1939, soit le double des estimations de la B.R.I. : au lieu d'un accroissement de 1 milliard 500 millions de dollars, il faut ajouter encore, jusqu'en 1948, environ 32 millions d'onces, dont 1 milliard 100 millions de dollars ; le stock d'or soviétique aurait donc été, au début de 1948, aux environs de 3 milliards 5 ou 600 millions de dollars.

L'on peut, enfin, faire une évaluation plus élevée encore à partir de la reconnaissance de l'ordre de grandeur des chiffres allégués par Serebrovski, M. Davidoff, et jusqu'à un certain point, l'article précité de l'*Economist*, acceptons provisoirement un chiffre moyen de 12 millions d'onces, ce

qui suppose un peu moins en 1940-1941, et un peu plus en 1946-1947. C'est par rapport aux évaluations précédentes une nouvelle augmentation de 1,100,000 dollars. En y ajoutant encore quelques centaines de millions de dollars, à raison d'une sous-évaluation des stocks en 1939, c'est au maximum à un chiffre de 5 milliards de dollars actuels que l'on aboutit.

L'on a parfois, il est vrai, allégué des chiffres beaucoup plus élevés ; des publications étrangères, notamment le *Journal de Genève* du 5 février 1949, avancent l'estimation de 480 millions d'onces d'or fin, soit 16 milliards de dollars, "à peu près 70% du stock gigantesque détenu par les Etats-Unis". Il nous est impossible de voir quelles sont les bases qui ont pu servir à étayer des évaluations si élevées. L'énorme stock américain ne s'explique que par le fait que les Etats-Unis ont pu drainer, à la faveur de multiples circonstances, la plus grosse partie de l'or monétaire produit depuis des siècles dans le monde entier. On ne voit pas, si considérable qu'on puisse estimer la production soviétique, que celle-ci ait pu permettre, en une quinzaine d'années, la constitution d'un stock représentant 70% du stock américain. Ce montant supposerait que la production ait atteint un niveau absolument hors de proportion avec les estimations les plus optimistes et il est raisonnable de négliger ces rumeurs.

En définitif, le stock d'or soviétique peut se situer, selon l'idée que l'on se fait de la production depuis 1938, entre 2 milliards et 5 milliards de dollars, ce qui laisse une marge importante. Le chiffre le plus vraisemblable nous paraît se situer entre 3 et 4 et probablement plus près de 4 que de 3 — celui de 5 milliards ne paraissant pourtant point impossible.

C'est de toute façon un chiffre considérable, en égard aux besoins normaux d'or de l'U.R.S.S. Le mémoire précité de la Banque des Règlements Internationaux fait observer que 2 milliards 500 millions de dollars équivalent déjà au stock que possédait la Grande-Bretagne ; mais avec cette différence entre les deux puissances que ce montant, qui représente le règlement de trois mois d'importations anglaises, correspond à trois ans d'importations commerciales soviétiques. Le stock anglais est constitué du reste dans l'intérêt de l'ensemble de l'Empire britannique. En toute circonstance ou, en tout cas, à moins d'événements absolument imprévisibles, l'U.R.S.S. possède donc un stock lui permettant de faire face à ses besoins propres, eu égard à la structure de son économie.

Reste, il est vrai, d'autres fonctions à propos desquelles il paraîtrait intéressant de pouvoir choisir entre les diverses hypothèses servant à déterminer son ordre de grandeur : l'intérêt, cependant, en est moins grand qu'on ne le prétend parfois.

En dehors de la satisfaction des besoins proprement russes, on invoque communément d'autres utilisations possibles de l'or soviétique.

1. Le retour de l'U.R.S.S., à la suite de la réforme monétaire et d'une réévaluation, à un véritable système de Gold standard. Même dans les relations intérieures, l'U.R.S.S. deviendrait ainsi, dit-on, le centre d'un nouveau bloc-or.
2. L'importance du stock lui permettrait de détenir le

contrôle du marché mondial de l'or, ce qui mettrait à même les dirigeants soviétiques de commander le niveau mondial des prix et l'évolution même de la conjoncture mondiale et américaine, ainsi qu'il a été soutenu dans la presse suisse.

Il ne nous paraît pas, quelque idée que l'on se fasse de l'importance du stock soviétique, que l'une ou l'autre de ces éventualités puisse être prise au sérieux, du moins lorsqu'on les présente sous une forme aussi simplifiée.

La première hypothèse est incompatible avec les exigences de la politique socialiste de l'U.R.S.S., en particulier au regard de l'épargne et de la thésaurisation.

Quant à la deuxième, le stock soviétique d'or est certainement insuffisant pour assurer un contrôle permanent du métal. Il s'y ajoute que le niveau des prix et l'allure de la conjoncture sont soumis aujourd'hui à bien d'autres influences que celles des cours et des mouvements de l'or.

Par contre, il est plausible de supposer que le stock d'or soviétique permette à la Russie d'utiliser largement l'or comme moyen d'action de sa politique commerciale, et d'attirer ou de maintenir dans son orbite un certain nombre d'Etats. En dehors de ceux-ci, les dirigeants soviétiques pour-

raient aider à la dérivation de certains courants commerciaux de la même manière que l'Allemagne a pu y parvenir avant guerre, grâce aux accords de clearing. Il n'est même pas impossible de penser que les méthodes de prêts en or déjà consentis à la Pologne et à la Tchécoslovaquie puissent en se généralisant, développer le rôle de l'or dans les relations commerciales internationales, polarisant ainsi certains courants d'échange.

Il n'est pas moins dans l'ordre des possibilités que si le marché libre de l'or se développait, notamment sous l'action d'un retour partiel au "gold exchange standard", l'U.R.S.S. ne soit en mesure d'exercer une action déprimante sur les cours. Cette éventualité fournit un nouvel argument aux adversaires d'une réévaluation du cours officiel de l'or.

A ces deux points de vue, du reste, l'action possible de la Russie dépend de l'importance effective de son stock d'or : si celui-ci reste de l'ordre de 2 milliards à 2 milliards et demi de dollars, l'U.R.S.S. sera vraisemblablement amenée à n'user qu'avec prudence de ses possibilités ; si l'on devait admettre un chiffre avoisinant 4 milliards de dollars, il pourrait en être tout autrement.

Les investissements dans les richesses minières canadiennes

On évalue à \$500,000,000 le montant des investissements qui sont prévus dans les industries minière et pétrolière canadiennes. Ces investissements aideront à maintenir les revenus canadiens à un niveau élevé au-delà des prochaines années, quelle que soit l'évolution des affaires aux Etats-Unis.

Cette somme se partagerait entre les champs pétrolifères de l'Alberta pour un montant de \$250,000,000 et les autres richesses minières du Canada pour un montant équivalent.

Mise en exploitation des mines de fer

Les dépenses pour réaliser une production de 10,000,000 de tonnes de minerai de fer par an dans les gisements du Nouveau Québec, où les sociétés Hollinger Consolidated Gold Mines et M. A. Hanna ont repéré 332,000,000 tonnes d'hématite à haute teneur, sont évaluées à \$200,000,000. Une voie de chemin de fer de 350 milles doit être construite ainsi qu'un port et des usines d'énergie électrique. Le développement de cette région nécessitera du matériel roulant, des bateaux pour transporter le minerai. Le développement de cette région dépend d'ailleurs maintenant de la réalisation du projet de canalisation du St-Laurent.

L'importance de la mise en exploitation des gisements du Nouveau Québec a été soulignée par le Président Truman dans un récent rapport au Congrès. L'épuisement du minerai à haute teneur de Mesabi rend nécessaire l'utilisation immédiate d'autres sources. Mais de toute façon que l'on exploite les gisements de l'Ungava ou d'ailleurs, ou que l'on envisage la construction d'usines pour l'utilisation des minerais du

pays à basse teneur, les nouveaux investissements seront énormes.

A Allard Lake sur la rive nord du St-Laurent, on a repéré au moins 125,000,000 tonnes de minerai d'"ilménite" et composé en moyenne de 35% d'oxyde de titane et de 40% de fer. Les firmes Kennecott Copper and New Jersey Zinc Corporation dépensent \$25,000,000 pour rendre l'exploitation de ces gisements possible en 1951. On s'attend à une production journalière de 800 tonnes de titane et de 500 tonnes de fer de haute qualité. Des travaux d'un montant de \$10,000,000 pour construire un chemin de fer à partir de Havre St-Pierre se développent et seront sans doute finis l'an prochain. Une usine d'affinage électrique est en voie de construction à Sorel, dans le Québec. Un des projets concernant la production de métaux de base demandera des capitaux particulièrement importants si les recherches révèlent qu'il existe un tonnage suffisant de minerai : il s'agit des recherches de nickel-cuivre à Lynn Lake, entreprises par Sherritt Gordon Mines. Dans le même temps, les recettes des exploitations minières de la société ont été plus que suffisantes pour couvrir les dépenses d'expansion. On ne saura le montant exact du capital à dépenser que lorsque l'importance des gisements aura été connue ; mais déjà des investissements de \$17,000,000 pour une usine d'énergie près du Lac Granville ont été envisagés. La région minière explorée par Consolidated Mining and Smelting and Ventures au sud du Grand Lac des Esclaves est l'une de celles qui peuvent se transformer en grandes régions minières. Le travail initial a été couronné de succès mais des années d'exploration plus complète seront nécessaires

pour déterminer si la construction d'une grande fonderie et d'une voie de chemin de fer est justifiée. Les premiers résultats obtenus à Indian Mountain au nord du Grand Lac des Esclaves n'ont pas été concluants : la région au sud de ce lac donne davantage d'espoir.

Mines de plomb, d'uranium et d'or

La Société Consolidated Mining and Smelting se propose de remplacer sa grande fonderie de plomb pour un coût de \$12,000,000 tandis que International Nickel envisage des dépenses en capital de \$18,000,000 pour la seule année 1949.

L'uranium prend peu à peu de l'importance au point de vue des investissements à réaliser. Eldorado doit dépenser cette année \$1,000,000 dans ses terrains à Goldfield et de bons résultats obtenus cette année pourraient conduire à des dépenses en capital fort importantes.

La plupart des nouvelles mines d'or ont complété leur programme d'expansion ou le feront prochainement. Mais un certain nombre de mines chercheront à réduire leur coût de production en traitant un plus important tonnage.

L'industrie pétrolière

Les investissements dans l'industrie pétrolière de l'Ouest du Canada dépasseront facilement \$250,000,000 dans les prochaines années. Actuellement cette industrie est plutôt encombrée par un excès de pétrole. Il s'agit donc de construire un réseau de pipelines pour élargir le marché.

Imperial Oil a commencé des travaux pour un montant de 92.5 millions de dollars. Il s'agit de la somme déjà autorisée. Imperial s'attend cependant à faire des dépenses beaucoup plus importantes. Un gros pipeline d'Edmonton à Regina coûtera \$34,000,000 et sera achevé en 1950. Si la découverte de champs de pétrole continue (les réserves connues se montent déjà à 600,000,000 de barils) un pipeline sera construit jusqu'à la pointe des Grands Lacs exigeant d'autres investissements atteignant sans doute \$70,000,000.

M. Joseph Pogue, de la Chase National Bank espère qu'il sera possible de repérer des réserves de 2 à 4 millions de barils en 10 ans. Des réserves de cette importance justifieraient la dépense de plus de \$200 millions dans le pétrole de l'Ouest. Si Imperial construit un pipeline au-delà de l'extrémité des Grands Lacs comme il est probable, les dépenses ne seront pas assurées seulement par le Canada. Il est possible que Chicago apparaisse comme un point d'arrivée plus intéressant pour un tel pipeline que Port Arthur. Chicago est en effet un meilleur marché pour le pétrole et il peut facilement être utilisé comme port de distribution pour le pétrole vers l'est du Canada. De nombreux pipelines canadiens sont encore à l'état de projet et certains intérêts cherchent à faire approuver la construction d'un pipeline depuis les champs de gaz de l'Alberta jusqu'à la côte du Pacifique ou jusqu'à Winnipeg. Il est d'ailleurs plus probable que le gaz de l'Alberta aille vers la côte du Pacifique. Des dépenses annuelles consacrées aux pipelines feront beaucoup pour accroître la production du pétrole et pour hâter le développement ultérieur des ressources canadiennes en pétrole et en gaz naturel. Par pipeline le coût du transport est environ le tiers de ce qu'il est par rail. Le Canada utilise

250,000 à 280,000 barils de pétrole par jour ; la production de pétrole actuelle est d'environ 75,000 barils de sorte qu'il y a une vaste marge à remplir avant que les besoins de consommation soient satisfaits.

Même si l'expansion de toutes les mines et des champs pétrolifères était ralentie en raison de difficulté de financement, ce ne serait là qu'une question de temps pour que leur libre développement soit assuré, car, au 20^e siècle, quand les richesses minières diminuent rapidement, des dépôts substantiels de fer à haute teneur, de cuivre-nickel et de pétrole sont trop précieux pour ne pas être exploités.

Les investissements de capitaux américains au Canada

Les investissements directs de capitaux américains dans les industries canadiennes ou les autres affaires commerciales contrôlées par les Etats-Unis s'élevaient à \$2,428,000,000 en 1946 et à \$2,544,000,000 en 1947. La valeur de ces investissements s'est accrue substantiellement en 1948. C'est là le résultat du transfert d'importants montants de capital nouveau au Canada et de réinvestissements continus des bénéfices des filiales canadiennes. Les chiffres provisoires connus indiquent que la valeur des investissements directs au Canada à la fin de 1948 peuvent avoir dépassé \$2,700,000,000, la plus grande part de l'accroissement ayant intéressé l'industrie.

Les investissements dans les industries canadiennes de transformation contrôlées par les Etats-Unis étaient de \$1,368,000,000 en 1946, de \$1,488,000,000 et probablement plus de \$1,600,000,000 à la fin de 1948.

Les investissements directs occupent une place particulière dans le total du capital américain au Canada qui était de \$5,157,000,000 en 1946 et de \$5,187,000,000 en 1947. Ces derniers chiffres comprennent les avoirs américains en obligations du gouvernement et des villes canadiennes, de même que les investissements directs dans les industries et les affaires canadiennes.

Le total des investissements au Canada effectués par des habitants du Commonwealth ou des étrangers est estimé à \$7,175,000,000 en 1948. Ce chiffre comprend les investissements faits par le Royaume-Uni d'un montant de \$1,642,000,000 et les investissements faits par d'autres pays d'outre-mer pour \$346,000,000.

Ont été considérés comme investissements directs ceux qui ont été faits dans des sociétés canadiennes où 50% au moins du capital était entre les mains de citoyens américains.

Dans l'après-guerre, les plus importantes des firmes industrielles contrôlées par des capitaux américains représentent une part minime de l'industrie canadienne. Par exemple, la production des plus grosses firmes ainsi contrôlées constitue environ 21% de la production totale de toutes les entreprises canadiennes et fournissent environ 14% des emplois. Mais ces firmes les plus grosses représentent une part proportionnellement plus grande du total des investissements dans l'industrie canadienne, soit environ 30%. L'ensemble des firmes, grandes et petites, contrôlées par des capitaux américains représente 37% des investissements dans l'industrie canadienne.

—Service d'information français, Ottawa.

L'effort des industries mécaniques pour l'exportation

Ces industries qui groupent un ensemble de professions très complexes, comprenant environ 10,000 entreprises occupant plus de 400,000 ouvriers ont, rappelons-le, exporté l'an dernier 347,000 tonnes de matériel représentant une valeur de 53 milliards de francs, dont 103,120 tonnes (25 milliards de francs) vers l'étranger et 244,090 tonnes (28.1 milliards de francs) dans les territoires de l'Union française. La part des industries mécaniques dans les exportations françaises est ainsi passée de 6.5% en 1947, à 10.5% en 1948, contre 4% en 1938.

Ces chiffres se rapportent aux seules activités rattachées au Syndicat général des industries mécaniques, à l'exclusion de l'automobile, l'aéronautique, la construction navale et la construction électrique.

Commentant récemment les résultats acquis par les industries mécaniques dans le domaine de l'exportation, M. Jean Constant, délégué général du Syndicat, a montré la nécessité d'un élargissement des marchés dont disposent ces industries. "Les méthodes modernes de fabrications, a-t-il indiqué, ne peuvent pas s'accommoder de marchés étriqués qui conduisent à des séries trop petites et à des prix de revient trop élevés. Or, la France métropolitaine constitue pour nous un marché beaucoup trop étroit. En théorie, avec ses 40 millions d'habitants, il paraît être du tiers du marché intérieur des Etats-Unis. En fait, il en est très loin, car les Américains sont un peuple de consommateurs, cependant que nous sommes un peuple de conservateurs, nous acharnant à faire durer l'outil usagé qui peut encore servir, la machine usagée qui peut encore tourner.

"Dans toute la période de l'entre-deux guerres, nous n'avons jamais bénéficié d'une protection douanière. Les faibles droits qui étaient censés nous protéger étaient inférieurs à ceux qui couvraient les matières premières que nous employons. Si bien que nous étions sous le régime d'une protection négative.

"Notre position n'est pas aujourd'hui de réclamer une protection. Au contraire. Les industriels de chez nous ont la volonté de produire et de vendre, et ils veulent la conserver dans toute la mesure où la fiscalité et les complications administratives ne parviendront pas à les en décourager. Ils souhaitent donc l'élargissement de leur marché, estimant qu'il leur appartiendra de faire en sorte qu'ils en soient les bénéficiaires et non pas les victimes. Et en premier lieu, ils estiment que leurs produits devraient bénéficier de tarifs d'absolue réciprocité, ce qui actuellement n'est pas le cas, singulièrement aux Etats-Unis."

Les industries mécaniques n'applaudissent cependant pas pour autant à la réalisation de l'union douanière franco-italienne telle qu'elle est prévue, car celle-ci s'inscrit dans le cadre des arrangements bilatéraux. Selon les projets actuels, l'union douanière ne fonctionnera que dans la mesure où les deux gouvernements disposeront respectivement des francs et des liras nécessaires pour financer chacun des

achats effectués dans l'autre pays. Comme il est envisagé que le cours du change entre le franc et la lire resteront fixés par voie d'autorité et que par ailleurs des taxes compensatrices se substitueront aux droits de douane, il n'y aura pas grande différence, estime M. Constant, entre le régime en vigueur et celui de l'union douanière. Or, poursuit-il, "rien n'est plus contraire à l'esprit et à la nature profonde du commerce international que le système des accords bilatéraux. Ce type d'accord restreint les échanges possibles au minimum déterminé par ce que le pays le moins acheteur peut acheter à l'autre. Et, lorsque cette confrontation d'échanges possibles se réalise sous le signe d'une détermination arbitraire du taux des changes, on peut dire qu'elle a réuni toutes les chances de réduire le succès au minimum... A ceux qui douteraient encore des résultats obtenus par la réforme des accords commerciaux bilatéraux, il suffit de regarder où nous en sommes avec la Belgique, la Suisse, bientôt l'Espagne — qui offrirait aux industries mécaniques un débouché considérable — et le Portugal qui vient de décider de réduire ses achats à la veille du jour où la France avait pris ses dispositions pour effectuer une large participation à l'Exposition de Lisbonne... Si l'on allait jusqu'au bout du système, on s'apercevrait que la France ne peut être que le mauvais marchand d'une politique commerciale tendant à équilibrer exactement les achats et les ventes de pays à pays. Nous en serions réduits pour nos approvisionnements essentiels à ne pouvoir nous les procurer que dans la mesure où nous aurions nous-mêmes vendu à la zone dollar. Notre situation, que l'aide Marshall seule nous permet actuellement de supporter, deviendrait vite intenable..."

M. Constant précise, qu'à son avis, il n'y a pas de solutions à l'élargissement des marchés européens dans la voie des accords bilatéraux. "Si l'on cherche les moyens techniques d'élargir les marchés, deux voies sont offertes. L'une, réellement utopique, qui se propose de mettre les marchés en communication après avoir réalisé entre eux une unification qui devrait être absolue des données économiques, sociales, fiscales. L'autre, réaliste, qui laisserait le soin au cours réciproque des monnaies de tenir compte des disparités qui existeront toujours entre des pays où vivent des peuples qui ne sont pas de la même race, qui ont des traditions et des habitudes de vie différentes. L'institution de la liberté des changes à l'intérieur de l'Europe est la mesure technique indispensable à cette réalisation."

Par ailleurs, abordant le problème posé par le retour de la concurrence allemande sur les marchés extérieurs, M. Constant déclare qu'il n'est pas convaincu que le développement actuel des ventes soit parfaitement sain du point de vue économique. Il semble que cette expansion se trouve facilitée par le fait que l'industrie allemande dispose de ses matières principales, acier et charbon, à des cours inférieurs aux cours mondiaux.

(Suite à la page 27)

Prix de production en France et au Canada

FAITS SAILLANTS EN FRANCE

Tandis qu'en mai, l'indice des prix de gros avait légèrement progressé par suite de l'augmentation des prix des produits alimentaires, il est en régression sensible pour juin.

L'indice des produits alimentaires tombe au niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis fort longtemps, par suite de la baisse des viandes, fruits et légumes.

Quant à l'indice des prix des produits industriels, il a légèrement augmenté en raison de la hausse de certaines matières premières (textiles, cuirs). On note cependant une baisse de l'indice en ce qui concerne la métallurgie, le caoutchouc et les produits chimiques. L'indice des produits demi-finis demeure pratiquement inchangé.

L'indice des prix de détail à Paris est également en légère régression.

CANADA

PRODUCTION

	Mars 1949	Avril 1949
Or (en milliers d'onces fines)	343	325
Cuivre (en millions de livres)	43.8	45.1
Lingots d'acier (1,000 tonnes)	298	270
Papier journal (1,000 tonnes)	416	442
Energie électrique (millions de kw.h.)	3,924	4,150
Automobiles (1,000 unités)	25.6	26.7
Indice de la production industrielle (1935-39=100)	185.5	187.2

COMMERCE

Trafic par rail (1,000 tonnes)	9,367	8,250
Logements (unités)	6,376	
Salaire horaire (industrie)	¢ 97.6	¢ 98.1
Indice des ventes - gros	283.4	
Indice - coût de la vie	159.3	159.5
Indice des prix de vente - gros	157.6	157.5
Exportations (millions de \$)	217	238
Importations (millions de \$)	236	

FINANCE

Total dépenses (millions de \$)		75
Total recettes (millions de \$)		182
Indice - cours actions ordinaires	106.4	106.4
— obligations à long terme	95.2	95.1
Moyenne hebdomadaire des salaires à Montréal	\$41.67	\$41.87

L'EFFORT DES INDUSTRIES . . .

(Suite de la page 26)

"Stabilité de l'économie intérieure, grâce à des économies massives permettant de réaliser l'équilibre budgétaire, élargissement des échanges internationaux par la réciprocité des tarifs douaniers et la liberté rendue aux changes, telles sont en définitive, conclut M. Constant, les aspirations de l'industrie mécanique française."

—L'ECONOMIE.

PRIX DE GROS EN FRANCE

(Base 100 en janvier 1938)

	Mai 1949	Juin 1949
Matières premières	2,083	2,087
Produits demi-finis	2,060	2,068
Ensemble	2,071	2,078
Produits alimentaires	1,708	1,548
Général	1,890	1,813
Combustibles	2,320	2,320
Métallurgie	1,985	1,976
Textiles	2,829	2,874
Cuirs	2,412	2,352
Produits chimiques	1,168	1,178
Caoutchouc	1,424	1,424
Papier	1,816	1,816
Bois	1,847	1,847
Bâtiment	1,342	1,342
Indice général (industrie)	2,069	2,068
Céréales	1,271	1,271
Viandes et saindoux	1,764	1,568
Oeufs et laiterie	1,827	1,823
Divers	2,105	1,676
Produits alimentaires	1,708	1,548

LES MARCHÉS DU

canada

VOUS INTÉRESSENT?

Alors parlez-en d'abord à la B de M.

Que ce soit pour pratiquer le commerce d'importation et d'exportation avec les compagnies canadiennes, ou pour vous établir au Canada, la Banque de Montréal vous offre son concours empressé.

La B de M. l'ainée des banques du Canada, est en mesure de vous procurer une foule de renseignements positifs sur toutes les bran-

ches du commerce et de l'industrie canadienne. De l'Atlantique au Pacifique ses 500 succursales apporteront à votre commerce l'appui d'une finance éclairée. Nous vous invitons cordialement à vous renseigner auprès de votre banque, ou du service étranger de notre bureau-chef.

BANQUE DE MONTRÉAL

BUREAU-CHEF: 119, RUE ST-JACQUES
MONTREAL, CANADA



Renseignements utiles

DEMANDES DE BOURSE

Les parents français résidant à l'étranger doivent remettre les demandes de bourse au Consulat dont dépend leur résidence, au plus tard au mois de mai *pour la rentrée suivante*.

Les bourses ne peuvent être demandées que pour un établissement officiel d'enseignement et non pour une école privée.

Il est conseillé de prévenir l'U.F.E. du dépôt du dossier qui doit renfermer les pièces suivantes :

I.—Demande adressée à M. le Ministre de l'Instruction Publique, avec indication des prénoms et de l'âge de l'enfant ainsi que du genre d'enseignement (primaire supérieur, secondaire, technique ou supérieur).

II.—En double exemplaire : état renfermant les indications suivantes :

- 1°) nombre des enfants vivants ;
- 2°) date de leur naissance avec leurs prénoms ;
- 3°) si possible, acte de naissance de celui qui fait l'objet de la demande ;
- 4°) adresse précise et profession des pararents ;
- 5°) situation de la famille (le père et la mère vivent-ils tous deux ? L'un d'eux est-il veuf ?) ;
- 6°) si l'enfant est orphelin complet ou abandonné, quelles sont les personnes qui s'occupent de lui ?
- 7°) énumération complète et précise des ressources de la famille ou de toutes autres personnes qui assurent l'entretien de l'enfant ;
- 8°) Ont-elles des charges publiques ?
- 9°) l'enfant a-t-il en France des parents pouvant en assumer la garde pendant les périodes de vacances ?

LE COUT DES PASSEPORTS

Un député ayant demandé au ministre des Affaires étrangères quelles sommes doivent verser aux consuls ou agents consulaires les Français résidant en Allemagne pour obtenir le renouvellement ou la prolongation de validité de leur passeport, voici la réponse du ministre :

"Par application de l'article 64 du tarif des chancelleries diplomatiques et consulaires du 8 mai 1948, actuellement en vigueur, les sommes à verser dans les deux cas précités sont les suivantes : 500 fr. pour les Français non immatriculés ; 250 fr. pour les Français immatriculés. Le demi-droit peut être accordé par les agents diplomatiques et consulaires, après justification et à titre exceptionnel, lorsque le requérant se trouve dans une situation qui lui rendrait le paiement du droit entier trop onéreux, sans qu'il y ait lieu, toutefois, de lui accorder la gratuité. En l'espèce, la gratuité n'est acquise de plein droit qu'en cas d'indigence justifiée des requérants. Les mêmes règles s'appliquent aux perceptions faites par les consuls de France et les agents consulaires de France en Allemagne, comme dans les autres pays."

LA TRANSCRIPTION DES ACTES D'ETAT-CIVIL

Nous donnons souvent à nos compatriotes résidant à l'étranger le conseil de faire transcrire tous leurs actes d'état civil sur les registres du consulat de France dont ils dépendent.

Quand il y a eu omission, cette transcription peut être faite après coup puisque aucun délai n'est prescrit.

On ne saurait trop souligner la portée pratique que présente cette possibilité de pouvoir demander à Paris des extraits d'actes d'état civil dressés par des administrations étrangères dans la langue du pays.

Pendant la guerre, sur l'ordre des Allemands, la population de Moulinet, commune du département des Alpes-Maritimes, a été déportée et internée à Coni (Italie). Des naissances, un mariage et des décès ont été enregistrés à la mairie de cette ville. Il suffit aujourd'hui de transcrire sur les registres du Consulat de France à Turin les actes dressés par l'administration italienne pour que les intéressés puissent, sans aucune difficulté, faire porter les mentions utiles sur les registres de la commune et, en outre, obtenir facilement les extraits dont ils ont besoin.

POUR OBTENIR SON CASIER JUDICIAIRE

On nous demande où un Français, né à l'étranger, peut s'adresser pour obtenir son casier judiciaire. C'est par exemple le cas d'un jeune homme né en Argentine qui, pour participer au concours d'entrée à une grande école, doit constituer un dossier comprenant notamment cette pièce.

L'intéressé doit s'adresser à la Direction des Chancelleries du Ministère des Affaires Etrangères, 82, rue de Lille, à Paris.

— "La Voix de la France".

A votre service...



TYPO-PRESS

IMPRIMEURS

600 est, rue Legendre

DUpont 2621

Montréal 12, Québec

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence l'Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Ernest Triat
Consul général de France
à Montréal

M. Gérard Dubois
Attaché Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

MEMBRES D'HONNEUR

M. Henri de Clerval
Ancien Attaché Commercial de France

M. Marcel Nougier
Ancien Président
Conseiller du Commerce Extérieur

M. Alfred Tarut
Ancien Président
Conseiller du Commerce Extérieur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Georges Vinant

VICE-PRÉSIDENTS

M. Henry Lefèvre

M. Henri Dolisie

SECRÉTAIRE

M. André Sutto

SECRÉTAIRE-ADJOINT

M. A. Hadamar

TRÉSORIER

M. F. Ducros

CONSEILLERS

MM. P. d'Allemagne
A. Manchec
V. Panneels
A. Quédec

MM. M. Quédrue
E. Rivière
M. de Roussy de Sales

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. L. Beaudoin
A. Bertheau
C. Billard
P. Cangardel
E. M. Coullenot
V. Durand

MM. C. Farjon
A. Lot
B. de Massy
J. A. Pony
R. de Roumefort
J. Vinant

MEMBRES ACTIFS

M. Pierre d'Allemagne. (Ingénieur conseil), 335 Berwick, Montréal.
 M. Marcel Aubry. (Importateur), fournitures de modes, 350 rue Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Georges Bally. Représentant de maisons de textile, 353 St-Nicholas, Montréal.
 M. Louis Beaudoin. Professeur de droit comparé, Université McGill, 5550 Waverley, Montréal.
 M. André Bertheau. Propriétaire, The Berkeley Hotel, 1188 Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Charles Billard. Président, Billard Ltée, (filés de laine, coton, etc.), 1579 St-Denis, Montréal.
 M. E. D. Bonnard. Président, Bonnard Equipements Ltd. (équipement pour ponts et chaussées), 2387 Remembrance, Lachine, P.Q.
 M. Jean Bonnel. Propriétaire, Les Sociétés Jean Bonnel (Importateurs), Arroseurs automatiques, extincteurs chimiques, livres, 4450 St-Denis, Montréal.
 M. Gabriel Boussion. (Importateur), représentant de vins, jus de fruits et produits spéciaux pour distilleries, vineries, 1251 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Pierre Brassac. Gérant des Ventes, Robert Gens & Cie, Ornaments d'église, 660 blvd Dollard, Montréal.
 M. Jean Brusset. Vice-Président, West Canadian Collieries Ltd, 1104 University Tower, Montréal.
 M. Joseph Brutto. (Editeur), 350 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Pierre Cangardel. Président, Foreign Freight Forwarders Ltd, (transitaires), Président, Maple Leaf Traders Ltd (représentants), 486 St-Jean, Montréal.
 M. Roger Charbin. Vice-Président, J. B. Martin Co. Ltd, fabrique de velours, à St-Jean, Qué.
 M. Pierre Charton. (Conseiller du Commerce Extérieur), Président, Herdt & Charton Inc., (Importation-Exportation : parfums, spécialités pharmaceutiques, vins, liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.
 M. Henri Clusy. Expert, Organisation de l'Aviation Civile Internationale, Dominion Square Building, Montréal.
 M. Jean Contat. Gérant Général, Hôtel Ritz-Carlton, Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Emmanuel M. Coullenot. (Ingénieur civil), Importateur, agent général de manufactures, 750 avenue Pratt, Montréal.
 M. Gabriel Crozier. (Administrateur de Compagnie de Navigation), c/o Montreal Shipping Co. Ltd, Coristine Bldg, Montréal.
 M. Emile Desnoux. (Conseiller du Commerce Extérieur), 4865 Chemin Côte des Neiges, Montréal.
 M. Marc A. Dhavernas. Vice-Président, Sorel Industries Ltd, Vice-Président Exécutif, North American Utilities Corporation, Vice-Président Exécutif, Sicard Limitée, 2055 avenue Bennett, Montréal.
 M. Henri Dolisie. (Ingénieur), Président, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. François Ducros. Administrateur délégué, Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (fabricants, représentants de produits pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
 M. Gaston Durand. Directeur, Perrin Glove Co. Canada Ltd, 437 rue Mayor, Montréal.
 M. Victor Durand. Représentant de maisons françaises, 5025 Christophe-Colomb, Montréal.
 M. Joseph Eddé. Président, J. Eddé Ltée, (Importateurs spécialités pharmaceutiques et publications médicales), 620 Cathcart, Montréal.
 M. Claude Farjon. Salon Claude Engr., (Coffeur pour dames), Hôtel de La Salle, 1240 rue Drummond, Montréal.
 M. Emile Gagnan. Ingénieur, à l'Air Liquide, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. Robert Gens. Propriétaire de Robert Gens & Cie, (fabricant d'ornements d'église), 600 blvd Dollard, Montréal.
 M. André Hadamar. Assistant Directeur Gérant, Mercury Press Ltd, (imprimeurs), 740 St-Paul Ouest, Montréal.

M. Eugène Issalys. (Libraire Editeur), Librairie Beauchemin Ltée, 430 St-Gabriel, Montréal.
 M. Jean P. Kempf. représentant Savard, Hodgson & Cie Inc., (courtiers en valeurs), 276 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Henri Lamandé. (Restaurateur), Restaurant Kerhulu, 1354 Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.
 M. Henri de Lanauze. (Importateur), Appareils cinématographiques et films de format réduit, 1027 Bleury, Montréal.
 M. Jacques de Lavergne. Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Charles Le Borgne. Délégué de la "Cie Charles Le Borgne", Agent des "Etablissements Dartois" (peaux de chamois), 1489 rue de la Montagne, Montréal.
 M. Bernard Leclerc. Secrétaire général-adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Henri Lecocq. Directeur, Coudurier, Fructus, Devigne (Canada) Ltd, Directeur, Rodier (Canada) Ltée, 712 New Birks Bldg, Montréal.
 M. Henry E. Lefèvre. (Conseiller du Commerce Extérieur), Président, Dominion Potash Ltd, 354 Ste-Catherine Est, Montréal.
 M. André Ligné. Représentant de la Maison Coty au Canada, 7335 blvd St-Laurent, Montréal.
 M. Jacques de Liniers. Président, Barter & Trade Ltd, (Importation-exportation) et Wood Preservation Industries Ltd, (traitement des bois), 2807 avenue Willowdale, Montréal.
 M. André Lot. Assistant directeur général, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. Marcel Louis. Président, Bianchini Frier (Canada) Ltd, (soieries), Vice-Président, Lesur Ltée, (lainages), 600 New Birks Bldg, Montréal.
 M. Gabriel Lucas. Joaillier, 1476 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
 M. Auguste Manchec. Directeur général, Laboratoires Poulenc Frères Canada Ltée, 204 Place Youville, Montréal.
 M. Paul Maugé. Publiciste, Canadian Concerts & Artists, 711 Castle Bldg, Montréal.
 M. Aymar de Miribel. (Éleveur d'animaux de fourrure, visons du Labrador et renards), Ferme du Portage Engr., Laterrière, Chicoutimi, Qué.
 M. Henri de la Myre Mory. B. de Massy Inc., 1536 rue Bishop, Montréal.
 M. Marcel Nougier. (Conseiller du Commerce Extérieur), Directeur général, J. Eddé Ltée, (produits pharmaceutiques), 620 Cathcart, Montréal.
 M. Vital J. J. Panneels. (Agent général, importateur), coutellerie, verrerie, 2363 rue Délorimier, Montréal.
 M. Louis Pasquier. Gérant de la Raffinerie de Sucre de Québec, St-Hilaire sur Richelieu, Comté de Rouville, Qué.
 M. Marcel Pasquin. Directeur général adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Jehan Perdriau. Avocat, 60 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Albert Pinal. Vice-Président et Gérant Général de la Cie Franco-Canadienne de Produits Laitiers Ltée, 945 St-André, Montréal.
 M. J. Aristide Pony. Propriétaire de la Librairie J. A. Pony Ltée, 554 Ste-Catherine Est, Montréal.
 M. André Quédec. Représentant de la Cie Générale Transatlantique au Canada, 1196 Phillips Square, Montréal.
 M. Maurice Quédrue. (Conseiller du Commerce Extérieur), Industriel, 2983 Lacombe, Montréal.
 M. Jean Rivière. Vice-Président et gérant, Anglo-French Gelatines Ltd, (colles, produits chimiques), 1476 Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Bernard Robert de Massy. Président, B. de Massy Inc., (importation parfums), 1536 Bishop, Montréal.

M. Roger de Roumefort. Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Michel de Roussy de Sales. Assistant directeur général, Cie France-Film (exploitation de films français 35 et 16 m/m), 637 Craig Ouest, Montréal.
 M. Joseph Saint-Loup. représentant de manufactures, (articles religieux), 134 St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Pierre Salbaing. Directeur Technique, l'Air Liquide Society, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. Georges Schaefer. Les Ateliers d'Art Liturgique Engr., 29 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Victor Sornin. (Industriel), 6980 rue Henri-Julien, Montréal.
 M. André Sutto. Directeur et Vice-Président, Office Central Catholique Ltée (importateurs d'articles religieux), 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.
 M. Alfred Tarut. (Conseiller du Commerce Extérieur) Exécutif, O'Brien & Williams (Agents de change), 132 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Charles Tiberghien. (Industriel), Président, St. Johns Textile Mills Ltd, Franco-Canadian Dyers Ltd, Demètre Sault et Criez (Canada), St-Jean, Qué.
 M. Pierre Tissevre. (Journaliste), directeur de "Carrefour", "Canada-Mondial", "Agence Littéraire Atlantique" et "Tissevre & Cie Ltée", 750 St-Gabriel, Montréal.
 M. Jacques de Vienne. (Expert technique de la circulation aérienne), Organisation Internationale de l'Aviation Civile, Dominion Square Bldg, Montréal.
 M. Paul Villard. (Docteur en médecine), 2055 avenue Vendôme, Montréal.
 M. Georges P. Vinant. Président, Vinant Ltd, (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
 M. Jean R. Vinant. Importateur-Exportateur, Union Commerciale Franco-Américaine Ltée, 5527 Côte des Neiges, Montréal.
 M. Louis Vuillemot. (Manufacturier), Fleurs artificielles et plumes, 850 Hartland, Montréal.
 M. André Welcker. (docteur en médecine - pharmacien), Laboratoires Welcker-Lapointe Ltée, 1951 Masson, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

PRESIDENT

Mr. J. Reissman. Import-Export, Agent de fabriques, 64 Wellington St. West, Toronto.

MEMBRES

J. Arthurs Co.. (Importateurs et Exportateurs de Produits alimentaires), 32 Front St. W., Toronto.
 Mr. R. Le Bailly. Directeur, The European Co., 405, Confederation Life Bldg, Toronto 2.
 Mr. C. Baujard. King Edward Hotel, Toronto.
 Mr. René Cera. Eaton's, College St., Toronto.
 Mr. Herbert R. Dube. Directeur général de "Canadian Commercial Enterprises Ltd", Room 414, 200 Bay St., Toronto.
 Mr. H. Hulot. Décorateur, c/o Eaton's, College Street, Toronto.
 Dr. Joseph Kaskelis. (Importateur-Exportateur), Ocean Chemicals Ltd., 259 Danforth Avenue, Toronto 6, Ont.
 Mr. F. G. Mayberry. Canadian National Exhibition, Toronto.
 Massey-Harris Co. Ltd.. (Fabricants de machines agricoles), 915 King St. West, Toronto.
 Mr. A. L. Phéné. Directeur, Olivier Canada Ltd, 51 Wellington St. West, Toronto 2.
 Mr. E. Pouliot. c/o Bianchini Frier Ltd, 57 Bloor St. W., Toronto.
 Mr. Claude A. Schmit. (Grainier grossiste), Ontario Seed Cleaners & Dealers Ltd., 33 Front Street East, Toronto.
 Mr. Norman E. A. Spencer. Président "Canadian-European Forwarders Limited", 64 Wellington St. W., Toronto 1.

MEMBRES ADHÉRENTS - CANADA

M. Lucien Allard. Président-Gérant, Allard & Robitaille Ltée, (Importateurs), bibelots, pipes, articles religieux, 72 rue St-Paul, Québec, Qué.
 M. Lorenzo Audet. Gérant, "La Photographie Artistique Ltée", (dessins, publicité, photographie tout genre), 12 Arago, Québec, Qué.
 M. Louis Baisez. Représentation de fabriques et de maisons d'éditions, 1015 St-Alexandre, Montréal.
 M. J. Philippe Beaulac. Secrétaire-Trésorier, Dextro-Chemicals Supply Ltd, 6223 Delorimier, Montréal.
 M. Henri Beaulieu. Avocat de l'étude de Beaulieu Gouin Bourdon Beaulieu & Casgrain, 511 Place d'Armes, Montréal.
 M. Léopold Bernier. Maison C. X. Tranchemontagne & Cie Ltée, (importateurs de textiles en gros), 459 St-Sulpice, Montréal.
 Bianchini Frier (Canada) Ltd. (Soieries hautes nouveautés), 600 New Birks Bldg, Montréal.

M. André Borel. Vice-Président, Parfumeries de Paris Ltée, 116 rue St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Albert Boulet. Comptable Agréé, 71 rue St-Pierre, Québec, Qué.
 M. François Bouyeux. (Restaurateur), 12 rue Craig Est, Montréal.
 M. Guy R. Brassard. Brassard Reg'd, (importation-exportation), 2027 McGill College, Montréal.
 M. Oscar Brenner. Industriel, (négociant en textiles), 4000 Harvard Avenue, Montréal.
 M. Lucien Burgener. Les Meubles d'Art Français Limitée, 7389 avenue Dryden, Ville St-Michel.
 Bruck Silk Mills Ltd, représenté par M. F. J. Delicourt, fabricants de textile (importation-exportation), fils de soie artificielle et nylon, 460 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
 M. Edouard Chamberland. (manufacturier, essences culinaires, importateur, produits alimentaires), 139 St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Albert Clément. (Importateur), représentant, vins et liqueurs et produits alimentaires, Casier Postal 384, Westmount Montréal 6.

M. J. Louis Davignon. Gérant général adjoint, Banque Canadienne Nationale, 112 St-Jacques Ouest, Montréal.
 Cie Dejordy Enr.. (Libraire-importateur), 2325 rue Dandurand, Montréal 35.
 M. Raymond Denis. Organisateur général, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, 152 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Jules Dupré. C.R., (avocat), 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
 M. Hector Fontaine. Président, Agence Canadienne de Publicité Ltée, Édifice Sun Life, Montréal.
 M. Augustin Frigon. Directeur Général, Société Radio-Canada, 1440 Ste-Catherine O., Montréal.
 M. Joseph P. A. Gagnon. Directeur pour Canada de l'Union Cie d'Assurance contre l'Incendie, les Accidents et Risques Divers, 465 St-Jean, Montréal.
 M. Lorenzo Gagnon. (Importateur-Exportateur), agent manufacturier, Arga Specialties Reg'd, 1265 blvd Graham, Ville Mont-Royal, Montréal.

M. Albert A. Gardiner, Directeur Général, Service des Voyageurs Chemin de Fer National du Canada, 360 McGill, Montréal.

M. Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Engr., (livrairie scolaires et articles religieux en gros), 397-399 de la Canadienne, Québec, Qué.

Jean M. Gauvreau, Directeur, Ecole du Meuble, 1097 Berri, Montréal.

M. Gérard B. Genest, Assistant Directeur Général, Herdt & Charton Inc., (Import-Export, parfums, spécialités pharmaceutiques, vins et liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.

M. Henri Geoffrion, Financier, 240 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Henri Gérin-Lajoie, Avocat, 60 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Maurice Gervais, Gérant, Banque Canadienne Nationale, 759 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Arthur Guyot, Articles pour la fabrication d'ornements d'églises, orfèvrerie d'églises, 1031A Rachel Est, Montréal.

M. Henri Hallot, Président de la General Import-Export Ltd, a/s M. McMahon, 151/2 rue St-Jean, Québec, Qué.

M. Lucien Hamel, Président, Chandellerie Vi-Lux Ltée, R. L. Vallée Cie Ltée, 1217 Université, Montréal.

M. Georges H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Ltd., 140 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Robert Jacques & Cie Ltée, (Importation), Articles religieux, 27 Notre-Dame Est, Montréal.

M. Joseph Kerhulu, (Restaurateur), 22 de la Fabrique, Québec, Qué.

M. J. Robert Kirouac, Président, J. A. Kirouac Ltée, (importateurs gros et détail dans librairie, jouets, articles religieux, souvenirs), 41/2 rue St-Jean, Québec.

M. Raymond Labeyrie, Ingénieur Conseil, M.M.E.-Dr. Sc., 1240 Drummond, Montréal.

M. Alfred Lafond, Propriétaire, Prima Trading Co., Agent manufacturier, 133 rue des Commissaires, Chambre 18, Montréal.

M. Hector Lalonde, Avocat, 266 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Aimé Laplante, Laplante & Langevin, (Imprimerie), 334 Notre-Dame Est, Montréal.

M. Roland Leclerc, (Importateur), Les Cadres L'éclairer Engr., (manufacturiers, articles religieux et fantaisie), 153, 8e Rue, Québec, Qué.

M. Gérard Lefebvre, (Agent manufacturier), 1092 Panet, Montréal.

M. Hector MacKay, C.R., (Notaire), Docteur en droit de l'Université de Paris, Professeur, Université de Montréal, 112 St-Jacques ouest, Montréal.

Raphaël Markowski, Président, "Au Petit Versailles", (articles pour cadeaux), 930 Ste-Catherine Est, Montréal.

M. Lucien Masson, Président, Lucien Masson Inc., (importateur, produits pharmaceutiques et parfumerie), 950 Sherbrooke Est, Montréal.

M. Georges H. Mercier, Banquier, Directeur, Service des Relations Extérieures, La Banque Royale du Canada, 360 St-Jacques O., Montréal.

M. Adonai Meunier, Courtier en Assurances, Edifice Banque Royale, 360 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Lucien Miller, Président, Miller Engineering Works (manufacturiers, agences exclusives), 7217 St-Hubert, Montréal.

M. Alfred Moreau, Agent de publicité, 2312 Fullum, Montréal.

M. Joseph Moulin, Les Meubles d'Art Français Limitée, 7389 avenue Dryden, Ville St-Michel.

M. Henry Mulstein, (Importation-Exportation), 5052 Park Avenue, Montréal.

M. Aurélien Noël, C.A., Associé de Maheu, Noël & Cie, (comptables agréés), 276 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Jean Nolin, Publiciste, 1265 Stanley, Montréal.

M. J. Alfred Ouimet, (Importateur, agent manufacturier), 84 St-Paul Est, Montréal.

M. Alfred Paradis, Paradis & Son Ltd, (industrie du bois), 1563 Sun Life Bldg, Montréal.

M. Gérard Parizeau, (Courtier d'Assurance), Directeur de la Revue "Assurances", Professeur, Ecole H.E.C., 84 Notre-Dame Ouest.

M. Gaston Pelletier, Gérant général, Vinant Ltd, 200 Vallée, Montréal.

M. Jean H. Picard, Directeur de tissage, St-Johns Textile Mills Ltd, St-Jean, Qué.

M. Fernand Pilon, Libraire-Editeur, 750 rue Beau-bien, Montréal.

M. J. O. Pineault, Pineault & Fils Ltée, (librairie-papeterie), 466 Mont-Royal Est, Montréal.

M. Paul Pratt, Président, Office Central Catholique Ltée, Vice-Président, Renaissance Films Distribution Inc., 198 St-Alexandre, Longueuil, Qué.

M. Charles M. Prévost, Président, Beaver Decalcomania Cie (décoration et décalcomanie), 33 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Michel A. Puech, représentant, 2097 St-Luc, Montréal.

M. Paul Robert, (docteur en médecine), 418 rue Sherbrooke Est, Montréal.

M. Raymond Robic, Directeur, Maison Marion & Marion, (ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle), 761 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Georges Roy, Avocat, 276 St-Jacques Ouest, Chambre 601, Montréal.

M. Arthur Stanley Saucier, Président, Arthur Stanley Saucier Inc., Canadian Hotels Protective Association, Directeur, Hotel Association of Canada, Secrétaire exécutif, Association Hôtelière de la Province de Québec, 1434 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Arthur Terroux, (Agent général), 437 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Ernest Tétreau, (Avocat), 246 Chemin Ste-Catherine, Montréal.

M. Marcel E. Thomas, fabricant des produits Montéco, (spécialités alimentaires), 570 rue Chabanel, Montréal.

Dr. Laurence C. Tombs, Vice-Président, Guy Tombs Limited, International Freight Forwarders, Traffic Managers, Motor Vessel Operators, Travel Agents, 1103 & 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.

M. Maurice Trudeau, (Avocat), Etude Trudeau, Beaugard et Beaulieu, 204 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau & Cie Ltée, (négociants-importateurs), articles de fumeurs et articles religieux, 38 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Jean Venne, Architecte, 2005 boulevard St-Joseph Est, Montréal.

M. Auguste Vincent, (Avocat), 507 Place d'Armes, Chambre 803, Montréal.

M. Jean-Jacques Wyler, Agent, Peugeot Frères, (petit outillage), 28 Wellington Ouest, Toronto, Ont.

SOCIÉTÉS

Canadian Industrial Alcohol Co. Ltd., (représenté par M. Geo. R. Roy), Canada Cement Building, Montréal.

Cie des Matériaux de Balisage, d'Optique et de Précision Ltée, (manufacturiers de matériel d'optique, de précision et d'électroniques), Aldred Building, Place d'Armes, Montréal.

Crédit Foncier Franco-Canadien, (M. Roger de Roumetfort, Directeur général), (Prêts hypothécaires), 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (M. François Ducros, Administrateur-délégué), (fabricants, représentants, produits pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

Dominion Potash Limited, (M. Henry Lefèvre, Président), (engrais chimiques), 354, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

France-Film, (Exploitation de films français en 35 mm. et en 16 mm.), 637, Craig Ouest, Montréal.

Laines du Pingouin (Canada) Ltd, (Marchands de laines), 7080 Hutchison, Montréal.

La Société de l'Air Liquide, (M. Henri Dolisie, Président), (Industrie chimique, soudure), 1111 Beaver Hall Hill, Montréal 1.

Les Editions Variétés, (MM. Dusseau et Péladeau, Directeurs), 1410, rue Stanley, Montréal.

Leval & Cie (Canada) Ltée, (M. Jokelson), (importateurs, exportateurs), 437 rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Massey-Harris Co. Ltd., (Fabricants de machines agricoles), 915 King Street West, Toronto, Ont.

Office Central Catholique Ltée, (M. Paul Pratt, Président), (Importateurs d'articles religieux), 50, Notre-Dame Ouest, Montréal.

V. J. J. Panneels, (Agent général, Importateur), (coutellerie-verrerie), 2363 Delorimier, Montréal.

Parfumerie A. A. Bellefontaine Ltée, (distributeur de produits de toilette, Importateur et fabricant), 1670, rue St-Denis, Montréal.

Rodier (Canada) Ltd, (M. Henri Lecocq, Directeur), 712 New Birks Bldg, Montréal.

Sicard Ltée, (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (souffleuses à neige, camions et tracteurs), 2055, rue Bennett, Montréal.

Société Nationale des Chemins de Fer Français, (représentée par M. Jules Hone), 5717, avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Sorel Industries Ltd, (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (mécanique, métallurgie, chaudronnerie), 1405, rue Peel, Montréal.

Vinant Ltd, (M. G. P. Vinant, Président), (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

MEMBRES ADHÉRENTS - FRANCE

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Agence Aérienne et Maritime Retout & Cie, Agent maritime, Transitaire, 19, boulevard Haussmann, Paris 9e.

Héritiers de Clément Yana, Bône, Algérie.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Maurice Valcke, 54, rue de Paradis, Paris.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Georges Pannier, Saint-Pierre et Miquelon.

ALIMENTATION GENERALE

Société anonyme Félix Potin, fabricants de produits pour l'alimentation générale, 83, rue de l'Ourcq, Paris 19e.

Georges Seroude, Société Laitière et Fromagère du Centre, Riom-ès-Montagnes, (Cantal).

APPAREILS DOMESTIQUES A GAZ

Société Gazelux, 45, rue Lafayette, Paris.

APPAREILS DE RAYONS ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Boulevard de Vaugirard, Paris.

APPAREILS INDUSTRIELS

Marcel Bellone, Administrateur de la S.A. G.I.M. Corporation, 47, rue du Port Marchand, Toulon (Var).

Etablissements Paul Bernard, (matériel pour travaux publics), 3, rue du Colisée, Paris 8e.

Etablissements Fruhinsholz, 68, Avenue du 20e Corps, Nancy.

ARMATEURS

Maison Genestral, 44, rue Jules Siegfried, Le Havre.

Messieurs Worms & Cie, 45, boulevard Haussmann, Paris 8e.

ARTICLES DE RELIGION

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

J. Escoffier & Cie, 6, rue d'Algérie, Lyon (Rhône).

A. Pichard, Médailles, 3-5 Avenue de Cholet, Saumur (M. et L.)

ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue Richelieu, Paris.

L'Urbaine et la Seine, 39, rue Le Peletier, Paris 9e.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Boulevard St-Germain, Paris.

Banque de l'Indochine, 96, Boulevard Haussmann, Paris.

Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris.

Banque de France, 3, rue de la Vrillière, Paris.

Banque Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris 9e.

Banque Nationale Française du Commerce Intérieur, Avignon.

Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, Boul. des Italiens, Paris.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs Elysées, Paris 8e.

Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris 9e.

Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens, Paris.

Sté Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taitbout, Paris 9e.

BREVETS D'INVENTION

MM. Beau de Loménie, A. Armengaud et G. Houssard, Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle, 55, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

P. Noirot, 17, rue Pont aux Choux, Paris.

Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

CAOUTCHOUC

Manufacture de caoutchouc Michelin, Puiseux et Boulanger et Cie, Clermont-Ferrand, (Puy de Dôme).

CERAMIQUES

M. Raymond Eraud, Administrateur de la S.A.R.L. Poteries et céramiques de Dieulefit, Haute Provence, Route de Nyons, Dieulefit, (Drome).

Etablissements Céramiques de Normandie, Carpentier, Lesien & Cie Ltée, Caudebec-lès-Elbeuf.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Bordeaux, Caen, Calais, Colmar, Dijon, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Lille, Le Mans, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Perpignan, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale Nationale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 19, rue Picot, Paris 16e.

CHOCOLAT (FABRICANT DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION

Etablissements René Amiel & Cie, 5, rue Hélène, Paris.

Jore et fils, 3, rue Turbigo, Paris 1er. Importation-exportation, Service de vente d'industries alimentaires.

Société Wel et Cie, (engrais chimiques, céréales, etc.), 16, Place de la Madeleine, Paris 8e.

Compagnie Continentale d'Importation, 8, rue Cambacérès, Paris 8e.

Consortium Franco-Américain, 1bis, Cité Paradis, Paris.

Sté Générale des Coopératives de Consommation, 61, rue Boissière, Paris 16e.

Sté d'Achats et de Distribution, 89, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

S.A.F.I.E.X., 3, rue Scribe, Paris, (commission-Importation-Exportation).

Omnium du Sud-Ouest, 14, cours Xavier-Arnoz, Bordeaux (Gironde).

CONSERVES ALIMENTAIRES.

PATES, SARDINES, ETC.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire Inf.)

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Liqueurs Cazanove, Les Successeurs de F. Cazanove, 13-15-17, rue de Turenne, Bordeaux (Gironde).

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp (Seine-Inf.). Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard Haussmann, Paris.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, Bordeaux, (Gironde).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

DIVERS

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, 23, rue de Vienne, Paris.

Paul Beaudecroux, (rouge à lèvres), 125, Boulevard St-Denis, Courbevoie, (Seine).

Georges Lavanchy, 20, Boulevard St-Germain, Paris.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

M. Clément Cabassut, Le Bouchet, (Drôme), Correspondant de la Chambre de Commerce Française au Canada.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Courvoisier Ltd, Place du Château, à Jarnac, (Charente).

Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frappin & Cie, Segonzac (Charente).

Godet & Frères, La Rochelle (Charente Inf.).

James Hennessy & Co., Cognac (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac, (Charente).

J. Robin & Cie, rue Gabriel Jaulin, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac, (Charente).

J. G. Monnet & Cie, Cognac, (Charente).

EAUX MINERALES

Etablissement Thermal de Vichy, S.A., 24, Boulevard des Capucines, Paris.

EDITEURS

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon, (Vaucluse).

Edition Depelly, 7, rue de la Mauvendièrre, Limoges, (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris.

Librairie Fernand Nathan, 9, rue Méchain, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

FABRICANTS DE LIQUEURS

Les Héritiers de Marie-Brizard & Roger, Bordeaux, (Gironde).

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvaux, Roubaix.

FOIRES ET EXPOSITIONS

Foire de Paris, 23, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

FONDERIES

Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 29, rue Cambacérès, Paris.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles, Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

S.A. des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Robert Corby, 61 rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTRIES

Tréhoussé & Cie, Chaumont (Haute-Marne).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

Cie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

GELATINE, COLLES FORTES (FABRICANT DE) Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint-Ferréol, Marseille.

HAUTS FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

HORLOGERIE

Louis Girod, Morbier, (Jura). Horlogerie, carillons.

HOTELS

Madame Jeanne Eymn, Hostellerie de Pierrelatte, Pierrelatte, (Drôme).

HUILES VEGETALES

IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue de Téhéran, Paris.

INGENIEURS

Renown (Gérard Dupont), 26 bis, rue Marceau, La Varenne St-Hilaire, (Seine).

LAINES, PEaux ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

LAINES ET LAINAGES

Etablissements Beaulieu, matières premières pour chapellerie et filatures, 29, rue d'Auzette, Limoges (Haute-Vienne).

Les Fils d'Adrien Fournier, S.A., tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval-Rhône.

S. A. des Tissus Lesur, 31, rue St-Augustin, Paris 20e.

LIBRAIRES

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard St-Germain, Paris.

LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE

Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, 40, cours de Médoc, Bordeaux, (Gironde).

MACHINES AGRICOLES ET VINICOLES

Compagnie Massey-Harris, 148 Boul. de la Vilette, Paris 19e.

Etablissements Vermorel, 55, avenue Georges V, Paris 8e.

Franco-Anglo-Canadienne Cie, 3, rue du Midi, Neuilly-sur-Seine, (Pulvérisateurs, arracheuses, récolteuses de pommes de terre).

Laurent Chambon, 42, Place St-Lazare, Avignon, (Vaucluse). Machines agricoles, tracteurs, batteuses.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

Minoteries L. Bourgeois & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille.

MONTRES

Maison Benjamin, 6, rue des Archevêques, Paris.

NEGOCIANT EN BOIS

Raymond Jullien, 14, rue Stamboul, Alexandrie, Egypte.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

J. Thorin, Pontaneveux, (Saône et Loire), France.

ORFÈVRES

Mémery & Hous, orfèvrerie d'église, 39, Chemin de Choulans, Lyon.

Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barre, Lyon.

PAPIERS A CIGARETTES (fabricants de)

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).

PAPIERS PEINTS

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry, (Seine & Marne) France.

Manufacture de Papiers Peints Zuber & Cie, Rixheim, (Haut-Rhin).

PARFUMEURS

Grenoville S.A., Parfums de Luxe, 108, 110 Ave. Péreire, Asnières (Seine).

Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.

Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour cheveux, 89 avenue Berthelot, Lyon.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy, (Eure) France.

PRODUITS CHIMIQUES

(FABRICANTS DE)

Gérard Blanquet, Produits chimiques et agricoles, rue du Chevalier Bayard, Casablanca (Maroc).

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chaunay et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris (8e).

PRODUITS MINERAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières, (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Laboratoires A. Baillly, 15 rue de Rome, Paris, 8e.

Laboratoires Licard, 38, Boulevard Bourdon, Neuilly-sur-Seine.

Laboratoires Métadier, 55 rue Nationale, Tours, (I & L.)

Laboratoire des Produits Amido, 4 Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte-d'Or.

SAVON DE MARSEILLE

Etablissements Fournier & Ferrier, La Grande Savonnerie, Marseille.

SOIERIES

E. Anselme & Cie, 2, rue Puits Gaillet, Lyon.

René Véron, 25, rue Louis-le-Grand, Paris 23e.

TEINTURERIE POUR FOURRURES

Chapal Frères et Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Etablissements Vayron & Cie, 5, avenue Kléber, Paris.

TUYAUX

Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES

Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain, Rennes.

VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, 9, Boulevard de la République, Alger, (Algérie).

VINS APERITIFS

Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris 4e.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", à Inaur (P.O.)

Noilly, Pratt & Cie, 165, rue Paradis, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères & Cie, 24, Quai des Chartrons, Bordeaux.

F. Ginestet, 133, Quai des Chartrons, Bordeaux.

J. Lebbague & Cie, Cantenac par Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

L. Bourriset, Crêches, près Mâcon (S. et L.)

VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).

M. Heidsieck (Champagne), 8, rue Piper, Reims, (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Boîte Postale 102, Reims, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Lanson, Père & Fils, Boîte Postale 163, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Boîte Postale 29, Epernay, (Marne).

S.A. Champagne Pommery & Crenon, Boîte Postale 87, Reims, (Marne).

Société Viticole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Chapais et Landais, Chacé, (M. et L.)

VINS ET LIQUEURS

R. D'Anthony, 40, rue de Paradis, Paris, France.

Les Fils de P. Bardin, "Rhum Négrita", apéritifs "Salambo", 15, rue de l'Ecole Normale, Canderan, Bordeaux (Gironde).

Tél.: PLateau 3365

*Les Ateliers
d'Art Liturgique Enrg.*

GEORGES SCHAEFER, Prop.

Manufacturier et Importateur de
Vêtements Sacerdotaux, Toiles,
GALONS ET FRANGES OR,
Dentelles, Dais, Ombrellinos,
Bannières, Tentures de deuil,
Vases sacrés, et Bronzes d'église.

Membre actif de la Chambre de Commerce Française

29 est, rue St-Jacques

Montréal 1

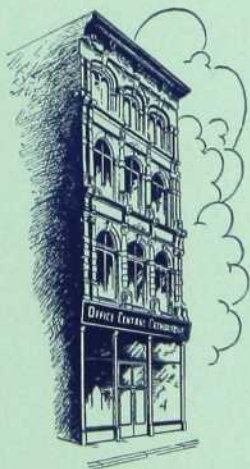
J. Saint-Loup

*Représentant
de fabriques françaises*

ARTICLES RELIGIEUX
ORNEMENTS D'EGLISE

134 ouest, rue St-Paul

Montréal 1, P.Q.



Office Central Catholique Étée

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL

5, rue St-Jacques Est,
MONTREAL, (Canada)

SUCCURSALES À

QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG - REGINA
EDMONTON - VANCOUVER

COMITÉ DE PARIS: 6, RUE VOLNEY